



Bulletin de L'A.N.A.I.

1er trimestre 1994
janvier-février-mars

Publié par
L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél : 42.61.41.29, Fax : 42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Le temple du Souvenir du Bois de Vincennes.

SOMMAIRE

EDITORIAL	p. 3
LES TIRAILLEURS ANNAMITES	p. 5
LE GENERAL LEMONNIER	p. 9
MASSIGES 1983 - LAITHIËU 1993	p. 12
L'AIDE DE LA FRANCE AU VIETNAM	p. 13
L'EGLISE CATHOLIQUE AU VIETNAM EN 1993	p. 14
COURRIERS DES AUTEURS ET DES LECTEURS	p. 16
HOROSCOPE	p. 17
LEGENDE VIETNAMIENNE : LE LAC DE L'EPEE RESTITUEE	p. 18
LA PAGE DU COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE	p. 20
NOUVELLES BREVES DU VIETNAM	p. 24
AVIS DE RECHERCHE	p. 25
ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES	p. 26
LIVRES EN VENTE A L'ANAI	p. 27
VIE DES SECTIONS	p. 28
BIBLIOGRAPHIE	p. 34

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national	: Général Guy SIMON
Vice-président	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: Mme Antoine VIDAL de la BLACHE
Secrétaire général adjoint	: Mme Serge de LABRUSSE
Trésorier général	: M. Jean AUBRY

Délégué du président national auprès des sections :
Colonel Georges POUPARD

Membres d'honneur :

Mme Charles BASTID, Président André ANGLADETTE, Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, Professeur Gustave MEILLON, M. Michel ROUX, Amiral Jean TARDY, Maître Claude THOMAS-DEGOUY.

Administrateurs

Lt-Colonel René BLAISE, Mme Georges BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Ambassadeur Claude COPIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Général Luc LACROZE, Colonel Albert LENOIR, Mme Yves LUCAS-POTIER, Général LY BA HY, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :
Marie BOUDOU LÊ QUAN

Secrétaire de la rédaction :
Régine PUZIN

Adresse de la revue :
15, rue de Richelieu
75001 Paris - Tél. : 42.61.41.29
Fax : 42.60.06.51

Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
9, rue du Puits-Carré
27000 - Evreux - Tél. : 32.39.50.50
Fax : 32.33.27.32

Impression : Imprimerie ETC
38 rue des Chouquettes
76190 Yvetot. Tél. : 36.95.06.00

Routage : Routex
6, bd Arago - 91320 - Wissous
Tél. : 69.20.23.02

©
Bulletin de l'ANAI
1er trimestre 1994

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

Là où il y a une volonté, il y a un chemin

Cette maxime chère au maréchal Montgomery a souvent guidé notre action : pour empêcher la célébration en France du centenaire de Hô Chi Minh, pour rapatrier les vingt-sept mille cercueils du Viêt Nam et construire la nécropole de Fréjus, pour édifier le monument aux Vietnamiens morts pour la France, pour accueillir des milliers de réfugiés d'Indochine, pour débusquer la subversion : Boudarel, ACVGI, film Indochine, prix de la francophonie... Elle garde toute sa valeur aujourd'hui.

Mais l'évolution de l'Extrême-Orient lui donne un cadre nouveau. Démunis de renseignements sur la situation réelle de ces pays comme sur les intentions éventuelles du gouvernement français, nous avons de la peine à définir ce que nous voulons.

Depuis la fin de l'aide soviétique au Viêt Nam et au Laos, et pour ralentir l'exode des évadés d'Indochine (1), les puissances occidentales ont décidé de participer au redressement de nos anciens Etats associés. Méthode et moyens n'ont pas été précisés.

Il n'a jamais été question, évidemment, de reprendre les armes pour abattre les dictatures marxistes. La France a déjà versé le sang de ses fils jusqu'en 1954, presque seule dans une guerre qui n'était plus la sienne (2). L'Amérique a pris la relève jusqu'en 1973.

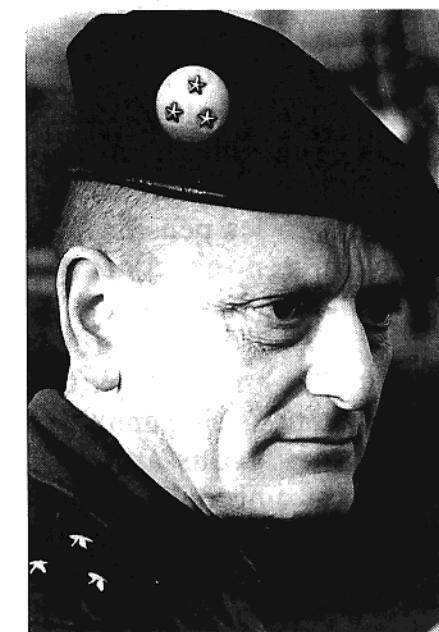
Si, depuis 1975, les Vietnamiens anticommunistes avaient tenté de reconquérir leur patrie, nous aurions soutenu leur entreprise. C'était la vocation d'une de nos associations (3), qui vient de se séparer après avoir longtemps espéré.

Nous n'avons pas approuvé la doctrine américaine d'isolement de l'Indochine. Nous rejetons, en effet, la théorie trop simple des purs et des durs qui assimilent l'aide aux populations à un brevet d'honorabilité décerné à leur gouvernement.

Car les peuples que nous aimons sont en péril de mort. Si nous restons les bras croisés dans l'attente de jours idéologiquement meilleurs, ils mourront de faim avant leurs dirigeants.

Nous respectons la conscience des Français de Métropole qui répugnent à revisiter une Indochine défigurée à leurs yeux depuis 1955 ou 1975, comme celle des originaires de la péninsule, naturalisés ou réfugiés, qui pensent devoir contribuer au renouveau de leur pays et s'inquiètent de l'accueil qui leur serait réservé.

En définitive, sensibles à l'obligation morale d'assistance à personne en danger, nous avons fait un choix médian : l'ANAI aide les enfants et les malades. En 1992 et 1993 elle a agrandi une dizaine d'or-



phelinats, construit une école et participé à la modernisation de deux services hospitaliers. Nos correspondants directs sont des religieux et des médecins, dont le dévouement est agréé par le pouvoir.

Mais nous restons attentifs à nos soldats. Nous ne connaissons pas le repos tant que les autorités vietnamiennes ne permettront pas la distribution par les consuls français des secours envoyés par l'ONAC (4) aux invalides vietnamiens de l'armée française. On dit que les militaires viêt-minh ne bénéficient pas de pension d'invalidité ; secourus par nous, nos anciens combattants seraient mieux traités que leurs adversaires. Mais l'honneur de la France n'accepte pas cette considération, et nous n'admettons pas que le gouvernement français s'en contente.

Sur le théâtre d'opération métropolitain la situation est plus nette mais l'espoir plus médiocre encore. Nous poursuivrons le harcèlement des gouvernements successifs afin que l'un d'entre eux ait le courage, lorsque les ressources de la nation le permettront, d'abolir la lettre et l'esprit de la funeste ordonnance de 1958 (5) qui a gelé au taux de 1956 les pensions de nos compagnons d'armes indochinois, n'hésitant pas à supprimer bon nombre d'entre elles en contrepartie du versement de cinq annuités cristallisées. Nous apprendrons à nos amis qu'il ne faut pas confondre ces dispositions avec celle de la loi de 1959 (6), moins défavorable, concernant les Africains et les Malgaches et qui commence d'ailleurs à être amendée par jugement de la Commission des Droits de l'Homme à Genève. Plusieurs ministres s'y sont trompés : M. Fontès en 1988, M. Mestre en 1993.

Même si les autorités vietnamiennes ne consentent pas plus au paiement des pensions

qu'au versement des secours, du moins les anciens combattants indochinois réfugiés en France pourront-ils être rétablis dans leurs droits. Plusieurs amputés vietnamiens sont morts dans nos bras à Lyon et à Besançon, laissant leur famille dans la misère parce que leur titre de pension a été annulé en 1960. Un autre est poursuivi devant la justice de Montluçon sur plainte du ministre parce que, déjà naturalisé, il a ému une commission de réforme métropolitaine en lui présentant son moignon et des photocopies douteuses ; est-ce sa faute si le dossier original a été supprimé ?

Nous continuerons aussi à réclamer qu'un minimum de bienveillance préside à la naturalisation des anciens combattants indochinois réfugiés en France. Les employés de préfecture, dont le jugement est souverain, paraissent plus sensibles au beau langage qu'aux blessures de guerre. Puisqu'il n'est pas possible d'obtenir une directive gouvernementale en faveur des

défenseurs de la patrie et de la liberté, nous resterons seuls fidèles, cas par cas, à ceux qui nous ont été fidèles.

Quando "satis" dixisti, persisti (7).

**Le Général de Division Guy Simon
Président de l'ANAI**

(1) Plan d'action global adopté à Genève les 13 et 14 juin 1989 par la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois.

(2) "Cette guerre... ne concerne plus la France que dans la limite de ses promesses envers le Vietnam et de la part qu'elle doit prendre à la défense de l'univers libre. D'entreprise aussi désintéressée il n'y en avait pas eu, pour la France, depuis les Croisades. Cette guerre, que vous l'avez voulu ou non, est la guerre du Vietnam pour le Vietnam. Et la France ne la fera pour vous que si vous la faites avec elle". (Discours du général de Lattre à Saïgon le 11 juillet 1951).

(3) Comité français de soutien pour un Vietnam libre.

(4) Office national des anciens combattants.

(5) Ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958 portant loi de finances pour 1959, article 170.

(6) Loi n° 59-1454 du 26 décembre 1959 portant loi de finances pour 1960, article 71.

(7) Quand tu auras dit "Assez", tu seras mort (Saint-Augustin).

NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1er janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national.

Le taux de la cotisation pour 1994 est de 100 F (65 F pour le siège, 35 F pour la section).

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 40 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

– établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre

de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

– envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1er mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

Jean Aubry

Les tirailleurs annamites (1879-1914)

Le Régiment de Tirailleurs Annamites (RTA) a été créé par décret du 2 décembre 1879. Après le relatif insuccès des Compagnies Indigènes, cette mise sur pied résultait de deux impératifs :

– Renforcer les effectifs militaires de Cochinchine, l'Infanterie de Marine engagée dans la campagne du Cambodge y ayant subi de fortes pertes par maladie ;

– Réduire les milices, forces de police alors très importantes (1) et commandées par des administrateurs des Affaires Indigènes recrutés uniquement dans le milieu civil depuis le 30 avril 1874.

L'annonce de la formation du RTA fut loin d'être favorablement accueillie dans les milieux de la haute administration de Saïgon réputés "annamitophobes" et peu soucieux de se voir retirer leurs prérogatives. Aussi, durant ses premières années, le corps va-t-il être l'objet d'attaques et d'obstructions de la part du pouvoir civil, avant de donner la pleine mesure de ses possibilités.

Dans sa forme initiale, le RTA est composé de 9 puis 12 compagnies de 250 hommes regroupées en 3 bataillons. En fait, il faudra attendre le 14 avril 1885 pour que le régiment puisse aligner tous les personnels prévus au tableau d'effectifs. Il est alors réparti en 17 postes cochinchinois, ce qui nuit à sa cohésion.

De nombreux textes officiels permettent de se faire une idée précise de la vie menée par le RTA qui, au moment de sa mise sur pied, est avec le Régiment de Tirailleurs Sénégalais, un des deux corps autochtones des Troupes de Marine. Ainsi jusqu'en 1914, outre les campagnes, deux événements importants vont marquer l'existence de l'unité :

– En 1889, un détachement de 25 tirailleurs annamites se rend à Paris pour participer à l'Exposition universelle. Sous les ordres du lieutenant Morain et du sous-lieutenant de 1ère classe Pham Van Cuu, les hommes débarquent à la gare de Lyon le 24 avril. Jusqu'au mois d'octobre, les

(1) 4 411 hommes dont 653 gradés le 1er janvier 1879.

Asiatiques vont être casernés à l'Ecole Militaire. Lors de leurs apparitions, ils provoquent la curiosité des Parisiens qui s'esbaudissent de leurs longues chevelures et de leurs dents laquées.

– Le 14 juillet 1913, un drapeau est enfin remis au RTA, par le Président de la République Poincaré, lors de la revue organisée à Longchamp. En fait, cet emblème avait été réclamé par le premier chef de corps dès 1881. Sa soie porte les inscriptions Sontay 1883, Bac Ninh 1884, Cambodge 1885, Laos 1893-1895. Il est à remarquer que cette dotation passait outre à une recommandation du Comité technique de l'Inspection des Troupes de Marine. Ce docte organisme, "étant donné la faible complexion des Annamites incapables de porter un drapeau de dimension normale", avait conseillé que ce dernier soit plus petit que ceux attribués aux régiments français et aussi que l'inscription "Honneur et Patrie" soit brodée en quoc ngu.

Après la cérémonie, les tirailleurs annamites bénéficièrent d'une gratification de 300 francs qui leur permit de louer un bateau-mouche et de naviguer sur la Seine.

En 1903, le RTA devient 1er RTA et un 2e RTA cantonné à Mytho est formé. Ce nouveau régiment sera dissous le 1er juin 1907.

A. Les personnels

1 - Les officiers européens

Jusqu'en 1914, il était de bon ton pour un officier promis à de brillantes destinées d'éviter de servir au RTA. Il

se disait en effet dans les états-majors parisiens "que les postes de ce corps doivent être occupés par des officiers posés, de bonne conduite mais non nécessairement dotés d'une instruction approfondie".

En dépit de ces réserves, les officiers affectés à l'encadrement des tirailleurs annamites sont le plus souvent de grande valeur. Certains comme Bichot, Chevalier et Pennequin occuperont par la suite des emplois de hautes responsabilités. En général, ils aiment le pays et ressentent une sincère affection pour leurs subordonnés. Beaucoup parlent annamite, tel le capitaine Houry qui en 1883 rédige un manuel de tir en langue locale. D'autres produisent des travaux remarquables par les milieux savants de Paris. C'est notamment le cas du capitaine Debay avec "L'accès du Laos", du lieutenant Bonjour avec "Une promenade de Pnom-Penh à Ben Tuy" décrivant la remontée du Mékong, du lieutenant Coulon avec "La psychologie du tirailleur annamite" et de l'officier d'administration Pleyber avec "Le petit manuel du chauffournier colonial". Auteur renommé, le capitaine Detancer, qui sera tué en 1914, publie sous le nom de plume d'Eugène Nolly un roman à succès "Hiên le maboul". Dans cet ouvrage, il décrit l'existence des tirailleurs annamites en poste au Cap Saint-Jacques.

Parfois, les officiers du RTA font montre de caractères affirmés et pittoresques. Ainsi l'un d'eux, dans le même mois, est sanctionné "pour avoir

Tirailleurs annamites lors de la revue du 14 juillet 1913 à Longchamp.





Tirailleur annamite à l'Ecole Militaire (1889)

prêté son uniforme au fils du Premier ministre du Cambodge, qui voulait se faire photographier" alors qu'il est aussi félicité pour avoir acheté sur ses deniers personnels chez le commerçant Ah-Mi de Pnom-Penh, deux bouteilles de vin et du tabac pour les remettre aux tirailleurs blessés de sa compagnie.

2 - Les officiers indigènes

Formant un corps original propre au RTA, ces cadres, dont le grade était en théorie limité à celui de capitaine, ne jouissent d'aucun statut réglementaire. Souvent leur recrutement tient compte des nécessités de la politique locale. En général, ce sont d'anciens élèves du collège indigène catholique de Saïgon ou de vieux sous-officiers des milices blanchis sous le harnais. D'autres proviennent de l'administration, tel Michel Hiép, chef planton du gouverneur de Cochinchine, nommé sous-lieutenant de 2e classe le 19 septembre 1880.

Au nombre de dix-huit, presque toujours dépourvus d'une solide instruction militaire, ils assurent les fonctions d'interprète. Ils sont décrits par des contemporains comme "portant l'uniforme de l'Infanterie de Marine, le casque colonial campé sur leur chignon, mais pieds nus, prenant vite la mentalité de chefs de bande, fumant

l'opium et jouant au bac-quan la solde de leurs subordonnés". Leur corps s'éteindra en 1898.

La nécessité d'un corps d'officiers indigènes, ainsi qu'il existait depuis février 1862 aux tirailleurs sénégalais, était cependant évidente. Aussi, en 1912, le général Pennequin propose que ces cadres soient formés à l'Ecole de Saint-Maixent. A l'appui de son argumentation, il cite les cas du chef de bataillon Do Huu Chan et des lieutenants Do Huu Vi et Oum qui servent brillamment à titre français. Très circonspect, Albert Sarraut, gouverneur de l'Indochine à l'époque, transmet cette suggestion avec une péremptoire conclusion : "L'armée est la dernière forteresse à ouvrir aux Annamites". Il faudra attendre le 28 juin 1929 pour voir deux sous-officiers indochinois accéder à l'épaulette.

3 - Les sous-officiers européens

En provenance des 2e et 6e Régiments d'Infanterie de Marine à Brest, ces éléments choisis avec soin s'adaptent bien à leurs subordonnés asiatiques. Souvent chefs de postes isolés et malsains, ils sont pleins d'initiatives et se plaisent dans le pays. Beaucoup vivent avec des femmes annamites et apprennent la langue locale. Un grand nombre d'entre eux, appréciant la Cochinchine, s'y feront libérer. Par

contre, certains vieux sous-officiers sont décrits comme "inutilement brutaux, tatillons envers leurs tirailleurs qu'ils ne font pas l'effort de comprendre". Parfois des drames éclatent, comme le 30 juin 1894 à Cantho où un sergent est tué dans son sommeil par un militaire autochtone puni. Hormis quelques caporaux ou quartiers-maîtres, le RTA comporte fort peu d'hommes du rang français.

4 - Les sous-officiers indigènes

Nommés en général au cours de leur septième année de service, ils proviennent initialement des cadres des milices puis des pelotons régimentaires ou de l'Ecole de Sous-Officiers Indigènes de Sept Pagodes. La majorité de ces gradés a été élevée dans les Ecoles d'Enfants de Troupe de Nui-Deo et du Cap Saint-Jacques.

Intermédiaires obligés entre le commandement et la troupe, ils sont très appréciés et exécutent très bien leur service. En dépit d'efforts constants de leurs supérieurs pour améliorer leur sort, ils se plaignent à juste titre d'être mal payés et de ne bénéficier que d'un avancement très lent qui ne leur a permis d'accéder au grade d'adjudant qu'à partir de 1903. Amers, la plupart ne rengagent pas à l'issue de leur premier contrat. Ne pouvant prétendre à un grade mandarin lorsqu'ils quittent l'armée, ils sont peu considérés par leurs compatriotes. S'ils accomplissent quinze ans de services, ils perçoivent une maigre pension annuelle de 60 à 63 piastres.

Par-dessus tout, ces sous-officiers déplorent les mesquines vexations auxquelles ils sont soumis au cours de leur existence quotidienne. Par exemple, les sergents français ne sont pas tenus d'appeler l'adjudant indigène "Mon adjudant" et de le saluer. Le commandement, très conscient de ces problèmes matériels et moraux, s'efforce de les résoudre. Cependant les suggestions qu'il émet en ce domaine sont rarement retenues par les hautes instances de Saïgon et de Paris.

Le roman "Hiên le maboul" décrit un vieux sergent indochinois, père d'une ravissante fille. Cet ancien conseille les recrues et aplanit les difficultés avec les gradés européens. Chaque jour il est consulté par son lieutenant qu'il a surnommé affectueusement "l'Aïeul à deux galons" en dépit de son jeune âge.

5 - Les tirailleurs annamites

Issus de la conscription par tirage au sort, ils doivent effectuer un service de

deux ans, porté ensuite à six ans. Ils peuvent rengager. Libérés, ils sont astreints à servir dans les réserves, organisées dès 1888 en Cochinchine.

Les conseils de notables sont annuellement responsables de la fourniture imposée d'un contingent de recrues. En fait, ce système fonctionne très mal, car les chefs de village corrompus désignent les plus mauvais éléments de leur bourgade ou bien allèchent des paysans naïfs, en leur promettant que dès leur arrivée au RTA ils toucheront une prime de 300 piastres. Pour ces fraudes répétées, l'administration inflige de lourdes amendes collectives aux agglomérations fautives.

Lorsqu'elle arrive au corps, la recrue se prosterne tout d'abord devant son chef. Ensuite pendant quelques semaines, elle reçoit l'instruction militaire de base, accomplit de longues marches et apprend quelques mots de français. Après cela, le nouveau tirailleur est affecté dans un poste souvent situé très loin de son village natal et donc séparé des coutumes ancestrales qui ont jusqu'alors rythmé son existence. Il est coiffé du turban ou du salacco, étrange coiffure surnommée plaque tournante par les Marsouins, vêtu d'une jaquette bleue avec liseré rouge ou bleu clair selon le bataillon et numéro de la compagnie brodé au col du vêtement, d'un pantalon blanc ou noir, d'une ceinture de soie rouge "portée en pagne, le pan intérieur tombant à mi-cuisse". Par la suite il sera chaussé de sandales à l'éthiopienne puis de brodequins modèle indochinois, c'est-à-dire de moindre pointure et de largeur conforme à sa morphologie. Les tirailleurs ne perçoivent qu'une somme quotidienne de 0,85 francs ; cette allocation insignifiante ne leur permet pas de se nourrir correctement. Aussi, avec raison, un chef de corps écrit "que ses hommes vivent plus mal que les coolies dans un pays si riche et où il y a tant de travail".

Dans ces conditions, très peu poursuivent la carrière militaire. Ils préféreraient entrer, à la fin de leur service, dans l'administration où ils sont très appréciés. Beaucoup désertent, tourmentés par le mal du pays ; en 1898, 16,7 % des incorporés sont illégalement absents. Ils sont souvent punis avec sévérité pour des motifs dérisoires, tels que "avoir soudoyé le marqueur au pas de tir pour se faire compter cinq impacts alors qu'il n'avait atteint la cible qu'une fois". Pour dissiper ce malaise, le commandement tente de rendre leur service plus attrayant. En 1882, les tirailleurs sont



Scène de l'Exposition universelle de 1889.

autorisés à conduire les voitures à chevaux ; en 1901, ils peuvent pédaler sur une des deux bicyclettes du RTA "à condition d'être prudents dans les rues de Saïgon".

Les inspecteurs les estiment "intelligents, lestes, bon tireurs, pleins d'initiatives et dociles, hormis les rares Cambodgiens qui servent avec eux". Les généraux recommandent de cesser

de leur faire jouer du clairon car "les Annamites ont des poitrines trop délicates pour cet instrument" ; en conséquence, il convient de les doter de fifres. En outre, lors de ces revues, il est déploré que sur 1 664 Annamites seuls 46 tirailleurs comprennent le français. En opération, leur conduite est jugée très satisfaisante "à condition que chaque tirailleur soit incorporé dans un groupe de quatre à cinq marsouins ou légionnaires". Enfin, un inspecteur note "que pour eux l'idée de patrie et le symbole du drapeau ne représentent rien".

B. Les campagnes

Le 16 mars 1883, le RTA forme sous les ordres du chef de bataillon Berger un Bataillon de Marche (BMTA) à destination du Tonkin. Auparavant, en mars 1882, une section de 20 Annamites commandée par le lieutenant Dain avait accompagné à Hanoi le capitaine de frégate Rivière.

Les tirailleurs "saïgonais", comme on les nomme parfois, se signalent lors du combat de Vong le 15 août 1883, le caporal Nguyễn Van Qui entrant le premier dans ce village conquis de haute lutte. Surnommés un peu ironiquement par les militaires nord-africains "les demoiselles" à cause de leurs longues chevelures et des brides flottantes de leurs salaccos, les Asiatiques gagnent très vite l'estime de leurs camarades de combat algériens. A Sontay le 14 décembre 1883, le capitaine Doucet étant tombé, le sergent Vu Van Dat fait attaquer les tirailleurs à la baïonnette afin de récupérer le

Tirailleurs annamites et ? originaires des Comptoirs Français des Indes au réfectoire de l'Ecole Militaire (1889).





Le lieutenant indigène Ngon du Régiment des Tirailleurs Annamites (1889).

C. Le RTA, l'administration et la presse

En dépit de sa brillante conduite au feu, le RTA, tout au long des premières décennies de son existence, doit subir de multiples attaques émanant des milieux gouvernementaux et politiques de Saïgon. Durant de nombreuses années, il est de bon ton de le dénigrer. En 1887, le gouverneur Le Myre de Villers considère les tirailleurs annamites comme "des auxiliaires, des travailleurs et non des combattants". Le 24 septembre 1887, le gouverneur de la Cochinchine Philippi écrit : "Je ne compte pas le RTA dans mes effectifs militaires car on ne peut faire fond sur lui, tant qu'il n'est pas soutenu par des troupes européennes".

Dans le même temps la presse locale, surtout sous la plume haineuse d'un journaliste nommé Leriche, se déchaîne contre les Cochinchinois en qui elle voit "des éphèbes à rubans rouges". Le capitaine Ibos commandant une compagnie du RTA s'indigne de ce terme et répond vigoureusement au calomniateur, dans le *Courrier de Saïgon*. A l'issue de cette campagne de discrédit systématique, le sénateur Gervais demande en 1914 "que les tirailleurs annamites affectés au point d'appui du Cap Saint-Jacques soient remplacés d'urgence par des tirailleurs sénégalais plus crédibles". Bref, rien n'avait changé depuis 1859, année où un nouveau débarqué affirmait que "les Annamites avaient tous les vices".

Plus raisonnablement, le commandement a une meilleure opinion du régiment et le fait savoir. En 1881, le premier chef de corps des tirailleurs, le lieutenant-colonel Reybaud, affirme que ses hommes sont aptes à combattre et demande pour eux l'épreuve du feu. Le capitaine Bouinain en 1884 et le capitaine Cassou en 1892 rédigent des articles où les Annamites sont présentés sous un jour très favorable. En 1912, un soutien non négligeable est apporté par le général Pennequin, apôtre de la "force jaune" et ancien commandant de la 5e Compagnie du RTA, qui réclame que le corps soit entièrement composé de Cochinchinois, hormis le colonel et les trois chefs de bataillon. Trente-neuf ans avant le général de Lattre de Tassigny, ce précurseur affirme qu'"on ne peut pas maintenir le peuple annamite en arrière car, si on procède ainsi, il deviendra notre pire ennemi". Il ajoute : "On ne défend pas 20 millions d'habitants non seulement malgré eux mais sans eux". En transmettant ce document, le gouverneur de l'Indochine, Albert Sar-

cadavre de son chef. Le lendemain, sous les yeux de l'amiral Courbet, à l'arme blanche, les "Saïgonais" enlèvent la pagode de Miên Hoi Dong. A la suite de ces opérations de nombreux hommes du RTA reçoivent la Médaille Militaire et à leur départ du Tonkin ils font l'objet d'un ordre du jour très élogieux de la part du général Millot, commandant le Corps Expéditionnaire.

En 1885, le RTA est engagé en Annam et la même année il participe avec la 32e Compagnie d'Infanterie de Marine à soixante-cinq colonnes au Cambodge. Au cours de ces combats, le Corps accuse 18 tués et 64 blessés, 9 Cochinchinois étant décorés de la Médaille Militaire pour leur bravoure. En 1887, plusieurs compagnies du régiment font partie de l'expédition de Phu-Yen et des formations envoyées réprimer la piraterie dans la région de Chaudoc. L'année 1893 voit deux bataillons de tirailleurs annamites se battre au Laos, dans l'île de Khong assiégée par les Siamois. Lors de tous ces combats, les militaires du RTA se font remarquer par leur courage, leur discipline et leur abnégation.



Un tirailleur annamite à l'Exposition universelle de 1889.

raut, fait prophétiquement remarquer au gouvernement "qu'étant donné l'évolution rapide des Indochinois, il y a lieu de leur accorder maintenant ce que nous serons obligés plus tard de leur accorder sous la contrainte".

*
*

En dépit de toutes les réserves émises contre eux, les tirailleurs annamites d'avant 1914 s'étaient montrés, lors des combats auxquels ils avaient participé, les égaux des légionnaires et des marsouins. Commentant leurs actes de bravoure, la revue *La Défense Nationale* s'interroge en ces termes le 13 juillet 1913 : "Alors pourquoi tous ces Jaunes se dévouent-ils ainsi ? Tous les officiers d'Asie vous répondront "Ils se dévouent aux chefs, aux jeunes Français, sous-officiers, lieutenants ou capitaines qui ont su s'en faire aimer". Ce magnifique éloge d'un sentiment qui, dans le fracas des combats, allait s'intensifier jusqu'en 1954, est le plus bel hommage rendu à une troupe où cadres et tirailleurs étaient unis par une vive confiance étayée par une réelle affection mutuelle.

Colonel Maurice Rives



10 mars 1945 L'exemple du général Lemonnier

Demandez donc aux Français qui se trouvaient le 9 mars 1945 en Métropole ce qui s'est passé en Indochine à cette date ; qui était le général Lemonnier ? Très rares seront ceux qui, se pliant à ce sondage, vous fourniront des réponses acceptables.

Le 9 mars 1945, bien que fatigués par un séjour prolongé atteignant parfois dix ans consécutifs, souvent malades, les Français d'Indochine ont fait face, sans aucune chance de succès, avec des moyens dérisoires à un adversaire puissamment armé, attaquant par surprise. En quelques jours, nos pertes en tués et disparus s'élevèrent à : 1 général, 9 colonels ou lieutenants-colonels, 20 commandants, 60 capitaines, 91 lieutenants, sous-lieutenants et aspirants, 2 500 sous-officiers et hommes de troupe européens et indochinois. Parmi les officiers figurent 9 médecins et 1 vétérinaire.

Justice leur fut enfin rendue en mars 1980 par M. Plantier, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, qui, au nom du gouvernement, déclarait : "En mars 1945, la France n'avait d'yeux que pour ses héros, ceux des FFL, ceux de la Résistance, de Rhin-et-Danube, de la 2e DB, ceux aussi de Normandie-Niemen. Peu de Français se souciaient alors de l'autre combat, pourtant si âpre et si dur, qui opposait nos alliés aux Japonais. Peu de Français se souciaient alors des Français d'Indochine, mais il est une certitude, les Français d'Indochine ne se sont pas inclinés et ont su faire preuve du même courage, de la même abnégation que tous leurs compatriotes."

Le général Lemonnier, leur chef de file, obtenait, à titre posthume, la citation à l'ordre de l'armée ci-après : "Officier général d'une valeur intellectuelle et morale hors pair. Commandant la 3e Brigade de la Division du Tonkin, a conduit avec une énergie farouche la résistance à l'agresseur japonais. Dans la nuit du 9 au 10 mars 1945, capturé par l'ennemi, à bout de munitions, alors que d'autres points d'appui continuaient à tenir, a refusé,

par deux fois, de signer une capitulation totale. Conduit au bord d'une fosse, agenouillé, les mains liées derrière le dos, a préféré avoir la tête tranchée plutôt que de forfaire à l'honneur. Demeurera dans l'histoire un exemple saisissant de ce que sont la volonté et le caractère français."

Ayant servi sous les ordres du général Lemonnier, étant doyen d'âge des rescapés du 9 mars 1945 et seul survivant des quinze généraux (ou faisant fonction de général) présents en Indochine à cette date, j'ai estimé avoir le devoir de décrire ici la vie, la carrière et la fin héroïque de ce soldat valeureux.

Emile, René Lemonnier est né à Château-Gontier (Mayenne), le 26 novembre 1893, de Emile, Jean Lemonnier, 36 ans, bourrelier, et de Marie, Ernestine Fournier, son épouse, sans profession, âgée de 33 ans. En octobre 1903, le fils du petit artisan entre au collège communal de Château-Gontier ; il n'a pas encore dix ans. Dès cette première année d'études secondaires, il se distingue par la promptitude et la vivacité de son esprit, par son intelligence et par son application au travail. Lors de la distribution solennelle des prix, le 30 juillet 1904, il obtient le prix d'excellence et le premier prix dans toutes les matières. Ce très brillant élève démontre ainsi que, s'il est doué pour les lettres, il l'est aussi pour les mathématiques et les sciences. En 1910, Emile Lemonnier quitte le collège de sa ville natale après avoir obtenu, avec la mention "Bien", le baccalauréat Latin-Sciences-Mathématiques élémentaires. En octobre, il entre au lycée de Nantes en classe de mathématiques spéciales où il se fait remarquer par des facultés intellectuelles étonnantes. Il excelle dans toutes les disciplines scientifiques, littéraires et philosophiques.

Dès l'année suivante, au concours de 1911, il est reçu à 18 ans et demi à l'Ecole Polytechnique, où il entre directement en octobre, son aspect

physique un peu frêle l'ayant fait ajourner au service militaire auquel les polytechniciens étaient alors astreints, pendant un an, avant leur entrée à l'Ecole. Ses camarades, qui ont vécu près de lui deux années d'études, se souviennent de ce garçon imberbe, à la figure encore enfantine, qui, pour retenir ses cours, se bornait à en lire les feuilles, sans jamais éprouver le besoin de prendre une note. Il se signale par son acharnement à se perfectionner dans tous les domaines : sciences pures, art militaire, escrime et équitation. A ceux qui l'interrogent sur ses projets d'avenir, il répond sans hésiter qu'il veut être "Bigor", c'est-à-dire artilleur colonial. Mais qui prendrait au sérieux cette affirmation alors que, physiquement, il paraît bien délicat pour le métier des armes et que, par ailleurs, son classement peut lui ouvrir l'accès de carrières civiles très recherchées ?

Juillet 1914 arrive, et Lemonnier choisit l'artillerie coloniale comme il l'avait annoncé. Trois semaines plus tard, c'est la mobilisation générale. Affecté au 25e Régiment d'artillerie comme sous-lieutenant, il rejoint ce régiment d'élite du 6e Corps d'armée.

Si l'on avait des doutes sur l'autorité que pourrait acquérir ce jeune officier ressemblant à un collégien égaré parmi les soldats, on devait être bien vite fixé. La première citation qui lui est décernée le classe comme un officier de tout premier ordre, insouciant du danger et payant de sa personne. Officier de "crapouillots", ces artilleurs volontaires qui faisaient l'admiration des fantassins en première ligne, il est blessé lors de l'offensive de 1917 et reçoit sa deuxième citation après avoir tiré sa deuxième torpille. Guéri, il suit alors les cours d'état-major, à Senlis, et réalise enfin son rêve lorsqu'il est versé dans l'artillerie coloniale. En avril 1918, il est de nouveau blessé, plus gravement cette fois. Puis c'est l'armistice.

Chevalier de la Légion d'Honneur en 1920 et capitaine quelques mois

plus tard, il est désigné pour le Levant, ce qui lui donne l'occasion de se distinguer en Syrie, en 1924, où il reçoit sa troisième citation, consacrant ses éminentes qualités et son ascendant sur la troupe. En 1925, c'est l'Afrique occidentale, la descente du Niger en pirogue, seul Européen, escorté de trente laptots, la traversée du Sahara à dos de chameau, épisodes d'une vie où s'élabore lentement sa doctrine coloniale, toute empreinte de compréhension et d'humanité.

De 1927 à 1929, il fait partie de la 49e promotion de l'Ecole supérieure de guerre, où il est camarade du futur maréchal de France de Lattre de Tassigny et des futurs généraux Valluy et de Hesdin. C'est dans ses rangs qu'il assiste aux obsèques du maréchal Foch. Breveté d'état-major, il commande un groupe d'artillerie au Tonkin ; il en profite pour suivre les cours de l'Ecole française d'Extrême-Orient et s'initier à la philosophie bouddhique, afin de mieux pénétrer le caractère et les mœurs des habitants.

Il rentre à Paris en 1934. Lieutenant-colonel à la direction des troupes colo-

niales au ministère de la Guerre, il utilise ses loisirs à faire des recherches scientifiques et historiques. Certes, son étude sur l'astronautique, inspirée des travaux d'Esnauld-Pelterie, paraîtrait bien dépassée maintenant mais, en 1934, il faisait œuvre de précurseur, voire de prophète en recherchant les conditions, non seulement du départ, mais du retour d'un engin envoyé hors de la zone d'attraction terrestre. Dans une étude, publiée comme la précédente dans la *Revue des Troupes Coloniales*, il retrace les épisodes de la reconquête de l'Annam au XVIIIe siècle, par Gia-Long, souverain de Cochinchine, à l'aide d'opérations combinées, à la fois terrestres et maritimes, celles-ci avec le concours d'ingénieurs constructeurs de la Marine française, à la requête de Mgr Pigneau de Béhaine, ami de Gia-Long, et qui lui tenait lieu de chef d'état-major.

En 1936, Lemonnier est affecté à Bizerte, à l'état-major du vice-amiral préfet maritime, et c'est l'occasion pour lui de s'intéresser à la forme et à l'emploi des bâtiments cuirassés. Mais cela n'est qu'un intermède. Officier de

la Légion d'Honneur en 1936, colonel en 1937, il est alors envoyé de nouveau en Indochine comme directeur de l'artillerie de Cochinchine-Cambodge. Puis il commande le 5e Régiment d'artillerie coloniale.

Fin 1940, c'est la guerre contre le Siam (ancienne appellation de la Thaïlande) dont le gouvernement de l'époque, pro-japonais, profite de la défaite de la France en Europe pour tenter de récupérer les territoires situés à l'ouest du Mékong. C'est une machination montée de toutes pièces par les Japonais pour, sous le couvert d'une médiation, renforcer leurs positions en Indochine et s'installer en maîtres au Siam. Le colonel Lemonnier participe à cette campagne comme commandant de l'artillerie du secteur de Sisophon.

En 1943, promu général à 49 ans, Lemonnier se voit confier le commandement de la 3e Brigade de la Division du Tonkin. La situation politique est d'ores et déjà très délicate, car l'armée japonaise est stationnée dans une notable partie de l'Indochine où elle cherche, par tous les moyens, à faire échec à la souveraineté française. Arrivé à Lang Son à la fin de février 1945, il reçoit du commandant japonais une invitation à dîner pour le 9 mars 1945 à 18h30. La même invitation est adressée aux autorités civiles en même temps qu'à un certain nombre d'officiers. Pressentant un piège, Lemonnier décline l'invitation sous un prétexte quelconque, mais, pour éviter tout incident diplomatique, il laisse ses officiers libres ou non de s'y rendre, en leur recommandant la prudence. Assistent à la réunion le résident Auphelle, qui était pour la province de Lang Son le délégué du gouverneur général, le colonel Robert, le lieutenant-colonel d'artillerie coloniale Amiguet et le chef de bataillon Leroy. Vers 20h, à la fin du repas, les invités sont faits prisonniers par leurs hôtes.

Amiguet et Leroy sont abattus. Quelques minutes après, la citadelle ayant pu être informée par des témoins, l'alerte générale est donnée. A 20h45, un détachement japonais attaque le mess des officiers. A 21h, le combat est général. De nombreux projectiles japonais s'abattent sur la citadelle. Un violent assaut sur la face est est repoussée, mais, sur un autre point, les Japonais prennent pied par surprise. Enfermé dans le blockhaus qui lui sert de poste de commandement, le général résiste toute la nuit. A Yen Bay où se trouve son chef (le général Sabattier), parvient un message radio

de Lemonnier annonçant qu'il manque d'eau et de munitions et demandant le parachutage de ce qui lui manque. Il est hélas ! trop tard et, dans la matinée du 10 mars, il tombe aux mains de l'ennemi. Mais d'autres ouvrages résistent encore. Exaspérés par les lourdes pertes subies, les Japonais tentent d'arracher au général l'ordre d'une reddition totale. A deux reprises, il s'y refuse, dans la pleine connaissance du sort qui l'attend.

C'est alors que le chef nippon de Lang Son le fait conduire dans les grottes de Ky Lua, avec le résident Auphelle. Là, on leur lie les mains, on les contraint à s'agenouiller et, à coups de sabre, on leur tranche la tête. Le colonel Robert subit le même sort, deux jours après, dans la chambre même où il était tenu prisonnier. D'eux tous, on peut dire avec le poète de "Patrie" :

Ce n'est pas de tomber dans la lutte acharnée

Qui fait grande une destinée

C'est de mourir fidèle au devoir accepté

C'est d'accomplir dans l'ombre un noble sacrifice

D'aller au but certain sans que l'âme faiblisse

Et de n'attendre rien de la postérité.

Albert Chavagnac, président du conseil municipal de Paris, a bien campé, en 1965, la figure extraordinaire du général Lemonnier. Je le cite : "Le général Lemonnier fut officier par vocation et magnifiquement, mais son esprit possédait une double pente, l'une orientée vers l'action, l'autre vers la méditation. Animé d'une inlassable curiosité, il s'était donné une culture tout ensemble large et très profonde, ce qui fit de lui un diplômé de la section économique et financière de l'Ecole des Sciences Politiques, un breveté de l'Ecole de guerre, et un polyglotte parlant non seulement l'anglais, l'allemand, le russe, mais aussi l'arabe et le sanscrit que son intérêt intellectuel pour le bouddhisme avait amené à apprendre.

A ces dons de l'intelligence, le général Lemonnier joignait ceux du cœur et de la volonté. Ses qualités humaines enrichies par ses voyages, sa perspicacité, la sûreté de son jugement lui assuraient une incontestable autorité. On ne peut donc s'étonner qu'il ait été un "chef" au meilleur sens du terme, celui qui, en toutes circonstances, domine la situation et spontanément donne l'exemple. Dans la lutte inégale qui fut celle des Français en Indochine, lorsque l'adversaire nippon jeta le masque en se

montrant alors bien peu digne des hautes traditions chevaleresques des samouraïs d'autrefois, le général Lemonnier sut dire "non" jusqu'au bout. Toute rhétorique serait déplacée pour célébrer tant de simplicité unie à un héroïsme aussi authentique".

Un de ses éminents subordonnés écrivait : "Puisse le souvenir de ce moine-soldat, bien Bigor, rester vivant à travers les générations".

Il ne s'agit plus de stigmatiser l'attitude japonaise contraire aux lois de la guerre ; malgré le sang versé, on sait bien que les réconciliations sont nécessaires. Le maréchal Foch l'a d'ailleurs dit lui-même : "Au-dessus de la guerre, il y a la paix". Les amis, les subordonnés et les admirateurs du général Lemonnier ont cependant le droit et le

devoir de constater que 37 ans après sa mort et mises à part sa ville natale, Château-Gontier, qui est fière de lui, et la ville de Paris qui l'a honoré en donnant son nom à la belle avenue qui part de la statue de Jeanne d'Arc de la rue de Rivoli et sépare le Louvre des Tuileries, la majorité de ses compatriotes ignorent encore son sacrifice. L'exemple d'un tel héros ne devrait-il pas être cité aux enfants de France ?

Général Henri Lapierre
ancien directeur
des Troupes coloniales

(Extrait de l'Histoire de l'Indochine (1624-1954) de Philippe Heduy, aux éditions de la SPL 1983)

LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT



Général Guy SIMON

L'histoire du Commando d'Extrême-Orient, phalange de tirailleurs indochinois embarqués pour la France en 1956, dépeint une véritable expérience d'intégration. Elle reflète l'enthousiasme des anciens colonisés pour un certain visage de la Mère-Patrie, l'inquiétude des derniers représentants de la France avant l'évacuation, le désespoir des volontaires trop vite placés au contact des difficultés de l'assimilation, le renouveau de leur équilibre mental au fur et à mesure qu'ils sentent recréer autour

d'eux le cadre franco-indochinois nécessaire à leur évolution. Les pages de gloire de cette unité, qui figura parmi les plus célèbres d'Algérie, ne font pas oublier son drame profond, et la conclusion éclaire les perspectives d'avenir de ces héros, qui ont voulu dévorer deux mille ans et douze mille kilomètres dans une seule existence d'homme.

Editions SIRPA ECPA
En vente au siège au prix de 100 F

SEJOUR VIETNAM TÉL. ET FAX (1) 42.08.40.00
SPECIALISTE SUR LE VIET-NAM

SEJOUR AU VIETNAM
DE MAI 94 A MAI 95

PARIS-SAIGON-MYTHO-VUNGTAU-DANANG-HOIAN-HUE-HANOI-HALONG-NINHBINH-HOA-BINH-PARIS

15 jours-14 nuits
Prix : 10 690 F (avion compris)

Si vous êtes intéressé par ce séjour, recopiez le coupon ci-dessous et adressez-le à :
NOUVEAU VIETNAM
69, rue de Meaux
75019 Paris
et faites part de vos observations, nous vous répondrons par retour du courrier.

M. Nombre de participants

Adresse

envisage d'effectuer le séjour au Vietnam du au

Prix approximatif : 10 690 F suivant les variations de prix de transport aérien et des prestations terrestres calculées sur la base de 1 USD = 5,50 FF.

Ce coupon n'est pas un engagement mais permettra de connaître votre avis pour l'ouverture d'un dialogue sur l'organisation éventuelle d'un séjour au Vietnam.

Fait à

Signature



M. Jacques Buguet, consul général de France, et le général Guy Simon (Photo Marie Boudou Lê Quan).

MASSIGES 1983 - LAITHIEU 1993

Les morts civils de Saïgon

Les urnes, de forme ovoïde, en terre cuite peinte, sont rangées sur et sous l'étagère. Elles portent chacune un numéro, qui se réfère au registre nominatif conservé au Consulat général : 2 286 noms sont inscrits sous la rubrique "Français d'origine européenne" et 361 sous la rubrique "Français d'origine vietnamienne". Malgré l'absence de tout classement alphabétique ou chronologique, l'identification est possible.

Chaque année, le 1er novembre, le Consul général se rend à Laithieu, dans sa voiture arborant le pavillon tricolore, pour saluer les restes de nos compatriotes.

Signalons, pour conclure, quelques destins particuliers.

Le capitaine de frégate Ernest Doudart de Lagrée (1823-1868) et le lieute-

nant de vaisseau Francis Garnier (1839-1873), enterrés côte à côte, furent exhumés le 2 mars 1983 en présence de M. Jean-François Parot, consul général, qui convoya leurs urnes à Singapour afin de les remettre au capitaine de vaisseau Merveilleux du Vignaux, commandant le porte-hélicoptères "Jeanne d'Arc", chargé de les ramener à Brest.

Les anciens combattants morts pour la France non réclamés par leur famille ont été regroupés par l'armée française au cimetière militaire de Tân Sơn Nhut. Ils ont été rapatriés à l'automne 1986 et se trouvent maintenant à la nécropole nationale de Fréjus.

Les morts pour la France dont le corps avait été restitué à leur famille au cimetière de Massiges ont suivi le sort de celle-ci ; l'un d'entre eux se trouve à Laithieu avec sa parenté.

Urnes funéraires (Photo Marie Boudou Lê Quan).



Appel à témoins

Avant que toute mémoire n'en soit perdue, qui peut répondre aux questions suivantes, concernant les monuments aux morts de Saïgon ?

Où se dressait le monument aux morts de 1914-1918 ? Sur une place ronde (place du Maréchal-Joffre) dans l'alignement de la rue Catinat, de l'autre côté du boulevard Norodom ? Ou plus près du cimetière de Massiges ?

Où se dressait le monument aux morts de l'armée vietnamienne ? boulevard Bonard face au théâtre, à hauteur du glacier Givral ? Ou boulevard Charner devant l'Hôtel de Ville ?

A l'évidence le second a été rasé par les autorités communistes. Mais le premier n'a-t-il pas été supprimé sous le gouvernement Diêm ?

Le 31 janvier 1994 le général Guy Simon, président de l'ANAI, et M. Jacques Buguet, consul général de France à Saïgon, sont allés visiter le dépositaire de Laithieu qui abrite les urnes funéraires provenant du cimetière de Massiges.

Sis sur le plateau de Saïgon, entre les rues Paul-Blanchy, Mayer, Paulin-Vial et Legrand de la Liraye, s'ouvrant face à la rue de Massiges, cet ancien cimetière recevait les cercueils des Européens et de nombreux Vietnamiens. Furent ses hôtes notamment Doudart de Lagrée et Francis Garnier.

En 1983 les autorités municipales décidèrent de le raser et de transformer le terrain en jardin public. Des avis furent publiés dans la presse française par les soins du secrétariat d'Etat aux Rapatriés, relayé par l'ANAI. Quarante-cinq familles s'inscrivirent pour recevoir en Métropole les cendres de leurs parents. L'incinération fut contrôlée par les services du Consulat, l'acheminement confié à Air France. Les urnes furent accueillies à Roissy par l'ANAI le 18 novembre 1983.

On peut s'interroger sur le petit nombre des demandeurs : 85 sur 2 500 environ. Le prix du transfert (3 500 F) a-t-il été dissuasif, l'information insuffisante, ou, simplement, les familles s'étaient-elles éteintes ?

Toujours est-il que les autorités firent transporter les urnes en attente à Laithieu, 15 kilomètres au nord de Saïgon sur la route de Thudaumot, à proximité d'un monument aux marins russes morts à Saïgon en 1905. Le dépositaire des Français est une grande salle rectangulaire, contiguë à un oratoire bouddhiste mais distincte de celui-ci. Le sol est carrelé. Une étagère en béton court le long des murs, une seconde sera construite en 1994.

L'aide de la France au Vietnam (2e partie)

L'aide publique (1) de la France au Vietnam n'est pas seulement financière ; elle est extrêmement diversifiée et procède d'une volonté bilatérale de coopération "ambitieuse et globale" (2).

Relancée en 1988 après une rupture d'une douzaine d'années consécutive à la chute de Saïgon (1975), elle reste soumise à une rude surenchère de la part des Etats de l'Asie extrême-orientale (Japon, Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong), sud-orientale (Thaïlande, Malaisie, Singapour) et même du Sud-Pacifique (Australie).

Sa finalité, clairement proclamée, est de faciliter la transition, voulue par les autorités vietnamiennes, vers l'économie de marché. Et l'on sait - l'exemple de l'ex-URSS en témoigne - que cette transition n'est pas simple et génère quelques effets pervers.

L'assistance juridique

C'est la moins spectaculaire, mais la plus urgente et la plus significative. L'ouverture au monde - même si elle reste autoritairement limitée au seul domaine de l'économie - impose l'adoption des règles et des pratiques qui le régissent. Pour un pays figé par la rigidité d'une économie centralisée et gangrené par les pratiques corruptrices qui en découlent, c'est une véritable révolution à mettre en œuvre, si possible sans heurt.

Il faut donc élaborer, enseigner et appliquer toute une construction juridique, économique, fiscale afin de faire entrer le pays dans les pratiques commerciales de ses voisins, de ses clients, de ses investisseurs.

A cet égard, la première réalisation concrète est constituée par l'ouverture à Hanoï au début de 1993 d'une "Maison du Droit", qui fonctionne comme un centre de formation et d'information.

S'y ajoutent des participations diverses :

- à l'élaboration de nouvelles législations et réglementation (Code civil, Code pénal, Code de procédure pénale, Code de commerce),

- à la formation de cadres dans les domaines de la gestion, des finances et des douanes, avec l'ouverture d'un

centre de formation à la gestion à Hanoï en septembre 1992 et de son annexe en septembre 1993 à Saïgon.

La France entend que son aide se situe dans la perspective de l'instauration progressive d'un Etat fondé sur le droit. En 1993, la dotation consentie pour la poursuite de cet objectif était de 6 MF. Cette exigence, appuyée sur celle du respect des droits fondamentaux de la personne humaine (liberté de pensée, de croyance, de réunion, de déplacement, etc.), est répétée en toute circonstance, en même temps qu'est dressé aux interlocuteurs vietnamiens le constat attristant de la situation en ce domaine.

D'autres projets concernent la formation de cadres économiques et financiers, de banquiers et d'assureurs.

Enfin, une assistance sera apportée aux réformes dans les domaines économiques et financiers de l'Etat. Des propositions seront présentées aux autorités vietnamiennes.

L'assistance médicale (3)

Avec une dotation de 6,3 MF pour 1993, l'assistance médicale porte sur la réhabilitation de quatre hôpitaux (St-Paul, Viêt-Duc et Bach-Mai à Hanoï, Grall à Saïgon).

Elle se double d'un effort pour la formation et le perfectionnement du personnel médical et chirurgical. Ainsi, le programme FFI (4) connaît un beau succès avec 50 candidats.

Cette assistance est largement prolongée par l'action des ONG et les initiatives privées, très décentralisées.

L'assistance agricole

Dotée de 8 MF en 1993, cette action est articulée autour de deux programmes de développement :

- appui de l'agriculture familiale,
- commercialisation des produits.

Elle est centrée sur les deux grandes régions agricoles du pays, les deltas du Fleuve Rouge et du Mékong.

Un programme de rénovation de l'enseignement supérieur agronomique est prévu, avec extension annoncée pour 1994 au secteur agro-alimentaire.

Les autres assistances techniques

Dans le domaine de la formation technique, on peut retenir trois projets financés par la France :

- formation en électronique dans les instituts polytechniques de Hanoï et de Saïgon,
- maintenance industrielle à Saïgon,
- centre de formation en génie civil.

De plus, la France participe à la formation d'ingénieurs de production et de techniciens dans les secteurs jugés prioritaires (aéronautique, pétrole, informatique), en appui d'initiatives conduites par de grandes sociétés industrielles.

Enfin, dans le domaine scientifique, des relations se nouent entre les responsables vietnamiens et les organes de recherche français (CNRS, IFREMER, Institut Pasteur). Un comité franco-vietnamien de haut niveau a été mis en place pour proposer des activités communes dans les branches prometteuses de la haute technologie (biologie, nouveaux matériaux, informatique).

* *
*

Au total, en sus de la coopération culturelle qui constitue l'atout majeur de l'assistance de la France (5), l'augmentation constante des crédits qui lui sont consacrés témoigne de la priorité politique qui est aujourd'hui reconnue à l'aide économique de la France au Vietnam.

La prochaine commission mixte franco-vietnamienne prévue en février-mars 1994 se sera tenue à Paris lorsque ce bulletin paraîtra. Ses résultats ne manqueront pas d'être significatifs pour la poursuite de l'action engagée par la France et souhaitée par le Vietnam dans le cadre actuel de sa rénovation.

Général Michel Mailfait

(1) A l'exclusion de l'aide privée (ONG, associations, particuliers) très dispersée, dont le recensement est impossible.

(2) Selon les termes utilisés par le Président de la République à Hanoï le 9 février 1993.

(3) Hormis tout le volet humanitaire.

(4) Faisant fonction d'internes.

(5) Elle fera l'objet d'un article ultérieur.

Au Viêt Nam, difficiles relations entre le gouvernement et l'Eglise

Deux précédents articles avaient décrit la situation de l'église catholique au Viêt Nam. Rien ne s'est profondément modifié. Je me limite donc à quelques événements de l'année 1993.

Le troisième voyage d'une délégation romaine au Viêt Nam était prévu pour la fin de novembre 1992. Il fut retardé au dernier moment sur la demande de Hanoï. Le report de cette visite pouvait avoir pour motif la mauvaise humeur du gouvernement après la lettre du cardinal Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, envoyée au président de la conférence épiscopale en juin 1992 pour interdire aux prêtres d'adhérer au "Comité d'union du catholicisme vietnamien".

A son arrivée à Hanoï, la délégation, conduite par monseigneur Celli, fut accueillie par l'évêque de Bac Ninh, administrateur apostolique de la capitale, et par le directeur du bureau des affaires religieuses, représentant le gouvernement. Un vaste ensemble de problèmes a été évoqué les 2 et 3 février. Tout d'abord fut réclamée la nomination d'évêques pour les quatre diocèses depuis longtemps sans titulaire, Hué, Hanoï, Thanh Hoa et Huong Hoa. La question de la succession, à Hô Chi Minh Ville (Saigon), de monseigneur Binh, âgé et malade, a été aussi abordée.

La délégation vaticane a souhaité que la conférence épiscopale puisse se réunir en n'importe quelle ville, qu'elle puisse librement avoir des rapports avec le Saint-Siège et participer aux rencontres de la fédération des conférences épiscopales d'Asie. Monseigneur Celli a souhaité que soit accordée une plus grande liberté à chacun des évêques, en particulier celle de circuler dans son diocèse.

Les négociations ont aussi porté sur la formation sacerdotale. L'église vietnamienne désire ouvrir de nouveaux

séminaires. Il n'existe que cinq séminaires, pour les trente diocèses du pays. Chacun forme un nombre limité d'étudiants, environ 50 à 60 par établissement. Le recrutement n'est autorisé que tous les trois ans. L'église devrait pouvoir ordonner au sacerdoce



Statue de la Sainte Vierge à l'orphelinat de Phu My (Saigon) (Photo Yves Lucas)

les jeunes gens jugés dignes par l'évêque. Les autorités diocésaines veulent aussi pouvoir procéder librement à des nominations et à des déplacements de prêtres à l'intérieur du diocèse, d'un diocèse à l'autre, ou encore du Sud au Nord. Les congrégations religieuses d'hommes et de femmes veulent pouvoir recruter et former de nouveaux candidats, avoir ensuite la possibilité de les nommer et de les déplacer. Presque toutes ces demandes ont été refusées par le gouvernement. Il a seulement autorisé que des prêtres du Sud puissent venir dispenser cer-

tains cours dans les séminaires du Nord. Les autorités n'ont levé aucune des limitations qui, aujourd'hui, entravent la liberté d'action des évêques et des prêtres, et font obstacle à la formation et au déplacement du personnel d'église.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il des relations diplomatiques réelles (échange d'ambassadeurs) avec le Vatican ? Probablement parce qu'il hésite à accepter auprès de lui un représentant du Saint-Siège, qui, protégé par son statut diplomatique, serait libre de ses activités au Viêt Nam. Actuellement les contacts du gouvernement avec Rome se font par l'intermédiaire de l'ambassade du Viêt Nam en Italie.

Les représentants du gouvernement ont exprimé leur mécontentement à propos de la lettre du cardinal Sodano interdisant aux prêtres d'adhérer au "Comité d'union du catholicisme" et d'accepter un mandat de député à l'assemblée nationale ; ils ont déclaré qu'il s'agissait d'une intervention dans les affaires intérieures du pays. Monseigneur Celli a répondu que telle était la loi commune de l'église. La partie vietnamienne a aussi protesté contre certaines émissions en langue vietnamienne de "Radio-Vatican".

Après ces deux jours de négociations, la délégation s'est rendue au séminaire de Vinh. Monseigneur Celli a célébré la messe et a prononcé l'homélie sur le parvis de la cathédrale de Vinh ; bien que ce fut un jour de semaine, environ 20 000 fidèles assistaient à la cérémonie. Monseigneur Celli a visité le séminaire de Hanoï, célébré et prêché à la cathédrale de Hanoï le dimanche 7 février. La délégation avait apporté 70 kg de livres, dont de nombreux exemplaires du "Catéchisme de l'église catholique", qui furent distribués.

Avant de partir pour le Laos, le représentant du Pape a déclaré : "Cette visite a été positive, ouverte et franche. Des progrès ont été faits. Il reste des difficultés."

De Saigon, le 19 mars 1993, le secrétaire général du bureau permanent de la conférence épiscopale a écrit à tous les évêques pour les informer des nouvelles décisions gouvernementales :

- Le bureau permanent de la conférence pourra se réunir où et quand il voudra, en informant les autorités.

- Quatre prêtres pourront se rendre à Rome en 1993-1994 pour leurs études.

- Les séminaires procéderont au recrutement de nouveaux candidats tous les deux ans et en plus grand nombre : dix par province.

- Les professeurs pourront aller donner des cours dans les divers autres séminaires.

Le même jour, le secrétaire général a adressé une lettre au directeur du bureau des affaires religieuses du gouvernement, pour essayer d'élargir le plus possible le champ d'application des nouvelles autorisations. Ses demandes ont été repoussées, sauf détails, par un communiqué du bureau des affaires religieuses du 17 mai.

* * *

Qui sera le futur archevêque de Saïgon ?

Depuis quelques mois, les relations se sont encore tendues à propos de la succession de monseigneur Binh, âgé de 84 ans, qui a offert sa démission au Pape depuis longtemps.

En 1975, Rome avait nommé coadjuteur (avec droit de succession) monseigneur Nguyễn Văn Thuan, qui fut aussitôt refusé par le gouvernement, arrêté, détenu treize ans, maintenant exilé à Rome. Le Saint-Siège ne veut pas revenir sur sa décision. Ayant appris que l'état de santé de monseigneur Binh avait empiré, il nomma pour le diocèse de Saïgon un administrateur apostolique, monseigneur Huynh Van Nghi, évêque de Phan Thiêt, le 11 août. Le comité populaire de Hô Chi Minh Ville exprima aussitôt son opposition à la décision vaticane et déclara rejeter la nomination de monseigneur Nghi en tant qu'administrateur du diocèse. A cet effet, il organisa une réunion de catholiques pour protester, sans guère de succès.

La décision de Rome a créé une certaine effervescence dans les milieux catholiques proches du pouvoir. Dans

son numéro du 9 septembre, l'organe du "Comité d'union du catholicisme", l'hebdomadaire "Catholicisme et Nation", a exprimé vigoureusement son mécontentement.

Par contre, le père Chan Tin, qui est intervenu avec éclat à tous les moments importants de l'histoire récente de l'église du Viêt Nam et a connu la prison pour son franc-parler, a écrit une longue lettre ouverte au président de la conférence épiscopale, monseigneur Nguyễn Minh Nhat, pour approuver la décision romaine ; on y lit en particulier :

"Je suis persuadé que monseigneur Binh élèvera la voix pour protester auprès du comité populaire et manifester clairement sa fidélité à l'église, qu'il abandonnera sa juridiction sur le diocèse et la cédera à l'administrateur apostolique, monseigneur Nghi. Il est divertissant de noter que les autorités municipales appellent le peuple à appliquer strictement la politique du respect de la liberté de croyance préconisée par l'Etat, alors que ce sont elles qui la violent sans vergogne, attentant à l'indépendance de l'église dans les domaines qui sont les siens, comme l'ordination des prêtres et la nomination des évêques. La suspicion, les persécutions à l'encontre des religions en général, et plus particulièrement de la religion catholique, sont toujours là."

Depuis, monseigneur Binh s'est retiré au Cap Saint-Jacques et a déclaré au comité populaire de Saïgon avoir abandonné sa juridiction sur le diocèse.

Le 11 octobre, eut lieu une entrevue entre deux hauts fonctionnaires et deux évêques. Un certain apaisement du différend en est résulté. Mais, même s'il y a changement de ton, le gouvernement n'est pas revenu sur ses positions précédentes. Ainsi, monseigneur Nghi n'a pas été autorisé à procéder à l'ordination sacerdotale de onze religieux. Malgré tout, évitant de présider des cérémonies publiques qui lui sont interdites, il assume discrètement mais avec toujours plus d'ampleur la responsabilité du diocèse de Saïgon, où il vient faire des séjours réguliers depuis son diocèse de Phan Thiêt.

Aujourd'hui, l'épiscopat marque davantage sa volonté de donner à l'église du Viêt Nam l'espace nécessaire à ses activités. Mais les prêtres qui, en fait, dirigent les "Comités d'union du catholicisme" maintiennent leur position, qui est presque celle de la subordination de l'Eglise au pouvoir. Cepen-

dant, contrairement à ce qui se passe en Chine depuis quarante ans, il n'y a pas deux églises, la très grande majorité du clergé restant en excellentes relations avec les évêques.

* * *

On sait que le Viêt Nam a changé de politique économique, s'ouvrant à l'économie de marché. Les relations commerciales progressent avec le Japon, la France, les Etats-Unis, l'Australie. Mais en résulte-t-il un changement de la ligne du parti, ce parti dont dépendent le gouvernement et l'administration ? Il ne semble pas, malgré l'absence de référence au marxisme-léninisme dans les discours, les décisions et les communiqués récents.

Le Viêt Nam, pays qui reste très cher aux Français, devient l'un des grands du Sud-Est asiatique avec ses 72 millions d'habitants. Puisse-t-il s'orienter vers une vraie démocratie et une réelle liberté !

Xavier Louis
directeur-adjoint de l'aumônerie
militaire d'Extrême-Orient
en 1949-1951

(Source de cet article : "Eglises d'Asie", revue de l'Agence d'information des Missions Etrangères de Paris, 128 rue du Bac 75007)

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION

NOM :

Prénom :

Adresse

Code Postal :

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 100 F + 10 F pour la première inscription
15, rue de Richelieu
75001 Paris

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte

Exil

Les nécessités de la mise en page du bulletin 1993/4 ont conduit à publier sans introduction ni commentaire le passionnant article du lieutenant Demaison sur le franchissement de la frontière sino-tonkinoise en mars 1945. Ce vibrant témoignage d'un événement poignant a été présenté sous la forme que l'auteur lui avait donnée à l'époque. Il a suscité l'enthousiasme de nombreux lecteurs, ainsi que des questions auxquelles l'auteur répond ci-dessous.

Le colonel Demaison remercie les lecteurs qui ont reconnu sa plume sous la signature du lieutenant qu'il était en 1945. Avant d'être colonel il a été lieutenant !

A ceux qui n'ont pas vécu cette période son témoignage montre l'attachement que portaient les Français

d'Indochine à cette terre d'Extrême Asie. Il explique l'acharnement qui fut déployé par la suite pour y conserver la présence française malgré la volonté du Viêt-Minh d'aboutir à son éradication.

Il réduit à néant les critiques de ceux qui affirmèrent en 1945 que les troupes françaises d'Indochine avaient failli à leur mission (1). C'était oublier un peu vite, en effet :

– l'immense différence de qualité entre l'armement et les approvisionnements nippons et ceux, véritablement obsolètes, des forces franco-indochinoises,

– l'état d'usure physique de nos troupes après un long séjour sous un dur climat,

– l'absence quasi totale d'aide des Alliés,

– les conditions très particulières d'un combat déclenché de l'intérieur, par un ennemi implanté dans le pays et "marquant" les garnisons françaises.

La volonté de résistance aux Japonais est prouvée par les pertes subies par les Européens lors des combats de mars 1945 : 199 officiers, 598 sous-officiers, 1 322 hommes de troupe (2). Un tel bilan dispense de commentaire.

Guy Demaison et Guy Simon

(1) Voir le témoignage du général Benoist d'Azy cité par l'ambassadeur de Folin dans "Indochine 1940-1945. La fin d'un rêve." (page 95) Nous avons entendu les mêmes propos au camp de regroupement des forces françaises à Tsao-Pa (Yunnan).

(2) Les pertes indochinoises n'ont pu être établies.

Les premières formations indochinoises au service de la France

L'article du colonel Rives dans le bulletin 1993/4 appelle l'attention sur la période si admirable de la découverte réciproque de deux civilisations. Le "groupe de Cholon", animé par Francis Garnier, Paulin Vial, Luro, Legrand de la Liraye, les officiers compilant au milieu de leurs tâches militaires et civiles des études rédigées souvent en latin par les personnels cochinchinois et français des missions catholiques, les instructions diffusées par les bureaux des amiraux gouverneurs attestent un désir de connaissance que ne départe presque jamais le sentiment de supériorité pourtant si spontané chez les Européens de l'époque.

Le colonel Rives note à juste titre, le peu d'enthousiasme des inspecteurs des affaires indigènes, devenus administrateurs des services civils, issus des armées de mer ou de terre, face à la création d'unités militaires indochinoises échappant à leur autorité, alors que l'emploi de la Garde civile, de la

Garde indochinoise et plus encore des Milices provinciales appartenait au chef de province.

Ce n'est pas seulement un désir compréhensible d'unité de pouvoir civil et militaire de la part de cadres ayant reçu les deux formations qui explique les réticences des premiers administrateurs ou résidents, mais une conséquence de la structure sociale vietnamienne. Le soldat indochinois des unités régulières était, au moins dans les premiers temps, désigné par le conseil des notables de son village qui ne le choisissait pas parmi les plus agréables des administrés. Protégé par sa nouvelle appartenance, un individu méprisé dans sa société pouvait, hors du service et sauf délit, narguer avec insolence ses compatriotes représentant l'autorité civile. Ceux-ci, impuissants à leur niveau et humiliés, aggravaient leurs doléances en les adressant à l'autorité civile française.

Les périodes d'après-guerre, après

1918, après 1945, ne connurent pas les mêmes difficultés, bien que nombre d'administrateurs aient exercé comme officiers de réserve des commandements au feu. Après la première guerre mondiale, en effet, les pouvoirs et les responsabilités civils et militaires étaient définis sans ambiguïté dans une Indochine structurée. Quant au désordre général qui suivit le deuxième conflit, il laissa place à des solutions locales, parfois peu conformes aux directives officielles mais souvent facilitées par la connaissance mutuelle des administrateurs et des officiers. En peu d'années, d'ailleurs, les administrateurs territoriaux français furent remplacés par des fonctionnaires indochinois et nos troupes devinrent unités d'intervention relevées dans les secteurs territoriaux par des formations des armées nationales. Le temps avait effacé le problème ; au moins du côté français.

Claude Copin

Horoscope : l'année du Chien

易 算
经 命

Les deux premiers caractères, de haut en bas signifient : "Le livre des Mutations" le YIJING.

Les deux suivants veulent traduire : "Calculer le destin", SUAN MING.

RAT (1912-1924-1936-1948-1960-1972-1984)

Vous allez résoudre vos problèmes avec talent, mais à deux conditions : soyez plus prudent et armez-vous de patience. Surtout ne vous emballez pas, vos écarts seront impitoyablement exploités par vos ennemis.

BUFFLE (1913-1925-1937-1949-1961-1973-1985)

Rien à signaler, ni du côté des soucis, ni des bonnes nouvelles. Mais magiquement des problèmes sans solution apparente se résoudront. Bougez, déménagez, essayez d'être plus indépendant.

TIGRE (1914-1926-1938-1950-1962-1974-1986)

Attelez-vous à des projets de longue haleine. Prenez le temps d'écrire le livre de votre vie ou autre chose. Vous aurez des appuis influents. Conflits habituels. Mais vous investissez affectivement à très long terme.

CHAT (1915-1927-1939-1951-1963-1975-1987)

Calme. Réexaminez vos dossiers. Attention aux critiques malveillantes ; vous aurez la finesse nécessaire pour les désamorcer. Réconfort en famille. Nouvelle passion concernant vos loisirs.

DRAGON (1916-1928-1940-1952-1964-1976-1988)

Ne soyez pas impatient, vous ne supportez pas que les événements ne

soient pas à votre botte. Ne précipitez rien, tout arrivera en temps voulu sans que vous soyez obligé de ruer dans les brancards. Prenez les conseils de vieux sages.

SERPENT (1917-1929-1941-1953-1965-1977-1989)

Beaucoup de chance cette année. Soyez moins prudent, un changement professionnel vous fera grandir et vous responsabiliser. Organisez-vous et des perspectives de grands voyages s'ouvriront devant vous.

CHEVAL (1918-1930-1942-1954-1966-1978-1990)

Année favorable dans le domaine professionnel et celui des rêves, quelques tempêtes familiales ou amicales mais rien de définitif. Amours calmes, finances stables, tout va bien.

CHEVRE (1907-1919-1931-1943-1955-1967-1979)

Problèmes financiers et sentimentaux. Vous pouvez vous en sortir en étant exclusivement positif. Vos amis vous aideront dans les mauvaises passes. Sachez les écouter et tout s'éclaircira.

SINGE (1908-1920-1932-1944-1956-1968-1980)

Bagarres, mais la consolation de retrouver vos vrais amis. Peut-être faut-il chercher l'erreur ? Rassurez-vous, vous aurez une armure bien forgée et vous sortirez avec les honneurs de tous vos ennuis. Ne vous croyez pas seul, beaucoup de gens vous aiment.

COQ (1909-1921-1933-1945-1957-1969-1981)

Grande confiance en vous, ce qui provoque un peu d'agressivité ; la diplomatie, ça existe ! En tout cas, les revers de fortune ne sont plus que des mauvais souvenirs. N'abandonnez pas vos proches. Vous êtes des gestionnaires remarquables, votre entourage vous écouterait.

CHIEN (1910-1922-1934-1946-1958-1970-1982)

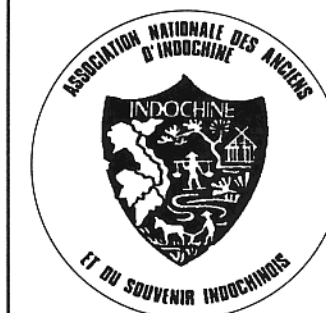
Tout va bien, exploitez tout ce qui vous passe sous le nez, pas d'offensive

à la légère. Vous pouvez bouleverser votre emploi du temps, le résultat sera très bénéfique. Nouvelles découvertes. Ne perdez pas de temps.

COCHON (1911-1923-1935-1947-1959-1971-1983)

Vous rêvez trop loin, trouvez des objectifs à votre taille et persévérez, assumez vos engagements, cessez d'être susceptible, remettez-vous en question et le bénéfice consistera en une excellente remise en route.

La médaille d'honneur de l'ANAI



Verso vierge afin d'y graver nom et date

Médaille double face de 80 mm, qui permet la gravure du nom et des qualités du bénéficiaire. Prix : 225 F. (Chèque à l'ordre de l'ANAI des Deux-Sèvres, 10, rue Louis-Pergaud, 79000 Niort, Tél. 49.24.12.41)

La section ANAI des Deux-Sèvres se propose de faire graver les médailles (nom, prénom, lieu du séjour en Indochine, date) pour la somme de 55 F, offre valable jusqu'au 31.12.1994 (280 F médaille gravée port compris)

Le lac de

Il y a très longtemps de cela, régnait au Viêt-nam la dynastie chinoise des Ming. Le peuple n'avait pas la vie facile, sous la domination étrangère : les impôts augmentaient chaque année, les corvées étaient de plus en plus insupportables et la misère sans cesse plus grande. Et quand, en plus de cela, la famine s'abattit sur tout le pays, la population finit par se soulever dans la province de Thanh Hoà, sous la conduite d'un homme nommé Lê Loi. Malheureusement, les rebelles, affaiblis par la faim et mal armés, subirent défaite sur défaite.

Alors l'Empereur du Royaume des Eaux, Lac Long Quân, eut pitié de ce peuple accablé et décida d'intervenir dans le cours des choses.

A cette époque-là vivait un pêcheur appelé Lê Thành. Un matin, quand il voulut tirer son filet comme d'habitude, celui-ci lui parut plus lourd.

"Enfin une bonne pêche !" se dit-il. "Aurais-je pris une anguille, pour une fois ?" Mais point d'anguille, ce n'était qu'une barre de fer. Déçu, Lê Thành la jeta dans l'eau. Lorsqu'il la remonta une deuxième fois, il jura comme un beau diable et l'envoya loin du bateau.

"Ce n'est pas possible, une chose pareille !" pensait-il en lançant son filet pour la troisième fois. Cette fois encore, au lieu du poisson attendu, il pêcha la barre de fer.



"Bouddha miséricordieux, ce n'est pas une barre, c'est une épée !" cria-t-il alors, après l'avoir mieux regardée. "Une véritable épée, à laquelle il ne manque que la poignée !"

Lê Thành s'empara de l'épée et, quelque temps après, se joignit aux rebelles. Un jour, leur chef fit halte chez lui en compagnie de quelques soldats. Fatigués par une longue et pénible cavalcade, les insurgés furent heureux de voir apparaître la cabane

du pêcheur. La pensée d'une tasse de thé vert, tellement rafraîchissant, et d'une sieste à l'ombre du banyan leur fit pousser un soupir de bonheur ; car on était en plein midi, le soleil brillait de tous ses feux et dardait des rayons aussi brûlants qu'impitoyables sur tous les êtres vivants. Tandis que les hommes s'installaient confortablement à l'ombre, Lê Loi pénétra dans la hutte.

Quand ses yeux se furent accoutumés à la pénombre, il découvrit brusquement dans un coin un objet très brillant qui semblait l'attirer avec une force magnétique.

"Comment une arme de ce prix se trouve-t-elle ici ?" se demanda-t-il, surpris. "Une telle épée serait digne d'un roi ! Dommage qu'elle n'ait plus de poignée..."

Là-dessus, il ressortit pour interroger le pêcheur, qui servait du thé vert à ses hommes. Lê Thành lui raconta tout. Après un court repos, les rebelles se remirent en

l'épée restituée

route, oubliant vite l'épée et son histoire extraordinaire.

Le temps passa, s'écoulant comme l'eau du fleuve. Les insurgés subirent encore de nombreuses défaites, et leur chef Lê Loi avait le cœur de plus en plus lourd.

"Un peu de solitude me ferait peut-être du bien", se dit-il un jour. Il sella son fidèle coursier et s'enfonça dans la forêt. Il était déjà loin quand il aperçut tout à coup, au plus profond des arbres, une lueur aveuglante. Chevauchant dans cette direction, il finit par atteindre un grand arbre. La mystérieuse lueur étincelait à son sommet. Lê Loi grimpa et constata bientôt qu'il s'agissait d'une poignée d'épée, magnifiquement ouvragée, que le soleil faisait resplendir.

"Où ai-je vu la lame qui va avec cette poignée ?" se demanda Lê Loi. Brusquement, l'histoire du pêcheur Lê Thành lui revint. Dès le

lendemain, il retourna le voir et lui montra la poignée, trouvée dans de si étranges circonstances.

"Croyez-moi, Seigneur, c'est le Ciel lui-même qui nous envoie cette épée pour nous aider dans notre juste combat", déclara le pêcheur. "De toute évidence, ce n'est pas une épée ordinaire."

Il avait raison : l'épée prodigieuse à la main, Lê Loi conduisit ses troupes de victoire en victoire. La chance était enfin du côté des insurgés. Bientôt le pays se trouva libéré, et Lê Loi devint son nouveau roi.

Une année passa. Le nouveau souverain séjournait la plupart du temps dans son palais, au cœur de la capitale, et consacrait

ses heures libres à des promenades sur le lac. Un jour qu'il glissait sur le miroir des eaux dans sa longue jonque ornée de dragons et de phénix, il vit soudain surgir devant la proue une tortue qui s'adressa à lui d'une voix humaine : "Lê Loi, mon Maître te prie de bien vouloir lui rendre son épée magique. Tu n'as plus besoin de ce présent de l'Empereur Lac Long Quân, puisque la paix et l'ordre règnent désormais dans le pays tout entier."

Alors Lê Loi comprit enfin qu'il avait aidé quand il était dans le

besoin : le souverain du Royaume des Eaux en personne. Il ôta l'épée de son ceinturon et la tendit à la tortue, qui disparut avec elle dans les profondeurs.

Depuis lors, le lac qui se trouve au centre de la ville d'Hanoi se nomme le Lac de l'épée restituée.



ANAI Parrainages

Pendant un mois, du 21 janvier au 24 février 1994, Mme Lucas-Potier a visité les orphelinats et les écoles du Vietnam et du Laos que parraine son œuvre (1), filiale de l'ANAI. Avant la publication, au fil des bulletins, de fiches sur chaque établissement, voici une présentation de l'ensemble.

Les orphelinats relèvent de l'Etat. Mais le directeur nommé par le gouvernement tolère à ses côtés la présence d'une religieuse, sous-directrice de fait, venant de la communauté voisine (responsable de l'orphelinat avant 1975, dispersée à cette date, récemment reconstituée). Notre correspondante est la religieuse, par l'intermédiaire de sa communauté. A l'orphelinat des enfants handicapés de Phu My (à la périphérie de Saigon, au delà du rach Thi Nghe, ancien arroyo de l'Avalanche), c'est la religieuse qui est officiellement directrice.

Les primes d'alimentation des orphelinats sont très insuffisantes (2)

car elles sont calculées pour un effectif théorique toujours dépassé, les religieuses recueillant en surnombre des enfants abandonnés à la naissance (3).

Les écoles "de la rue" ou "de l'amour" sont des réalisations spontanées de communautés religieuses (Sœurs de la Providence, de Saint-Paul de Chartres, Frères des Ecoles Chrétiennes...). Elles accueillent des enfants très pauvres, non scolarisés, des "poussières de vie", à qui elles offrent à déjeuner en contrepartie de leur assiduité au cours. Parfois même, les enfants rentrent le soir à la maison avec un casse-croûte pour leur famille.

Telle est la partie centralisée de notre œuvre. L'autre volet du diplyque est le parrainage personnalisé. Par le réseau décrit ci-dessus, des adhérents ou des sections de l'ANAI sont mis en rapport avec un enfant, qui devient leur filleul et qu'ils suivent par correspondance. Des photographies sont échangées, des cadeaux

envoyés. Nombreux sont les parrains qui ont rendu visite à leur filleul au cours d'un voyage au Vietnam.

Les donateurs qui nous permettent d'assurer notre assistance globale, les parrains qui soutiennent directement leur filleul comprendront que, soucieux d'assumer nos responsabilités avec nos moyens, nous ne cherchons pas à augmenter le nombre des établissements à notre charge. Mieux valent des micro-réalisations à notre échelle, suivies avec tout notre cœur, qu'une trop grande entreprise qui entraînerait des frais généraux importants.

Général Guy Simon

(1) ANAI Parrainages, 69 rue Sainte-Croix, 44270 Machecoul, Tél. 40.02.30.50, Compte n° 74 59 790 88 V ouvert à l'agence du Crédit Lyonnais de Machecoul.

(2) Un sixième du nécessaire, d'après le directeur de Biên Hoa.

(3) Par exemple : nouveau-né déposé dans une boîte à chaussures.

L'école de Hong-Kai (Laos) (Février 1994)

Le village de Hong-Kai se situe dans la province de Vientiane. Petit à petit son école prend forme ; elle accueille actuellement 157 enfants.

L'argent que nous leur avons remis à notre arrivée a été utilisé immédiatement. Les travaux ont commencé pen-

dant notre séjour. Les parrainages individuels ne sont pas encore autorisés au Laos, ce qui limite notre aide et accroît nos difficultés pour trouver le financement. Maintenant les six classes de l'école sont séparées par des cloisons de bois et le plafond en bois se termi-

ne. L'électricité vient d'être installée ainsi qu'un robinet d'eau courante.

Il reste beaucoup de choses à faire. Il n'y a pas de toilettes. Les bancs et tables d'école manquent ou sont en très mauvais état ; il faudrait les réparer d'urgence. Il faudrait également remblayer la cour qui disparaît sous 40 cm d'eau à la saison des pluies. Il serait bon d'y planter quelques arbres pour que les enfants aient un peu d'ombre pendant les récréations.

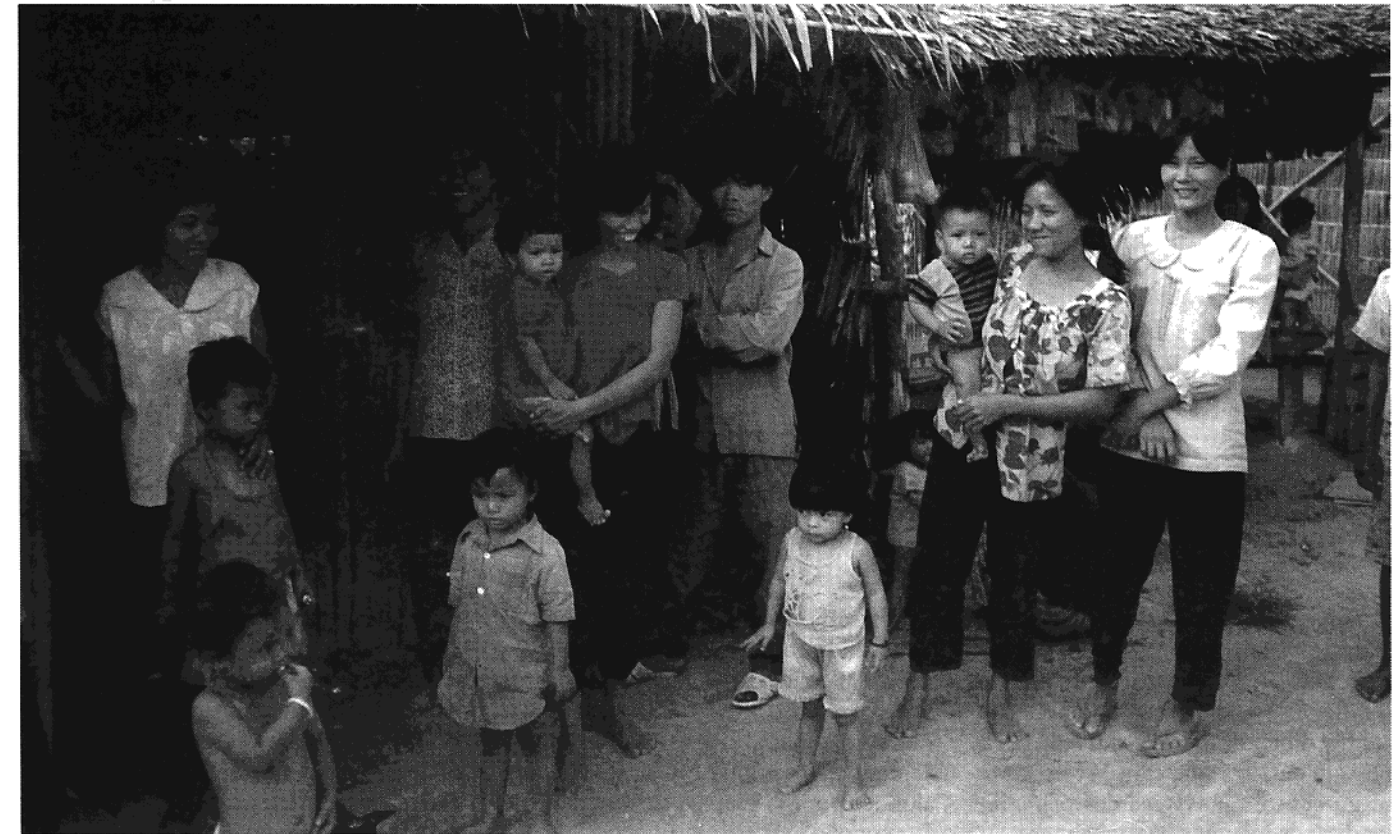
La directrice de l'école est très débrouillarde et parle correctement le français, qu'elle a appris avec son père, ancien militaire dans l'armée française. Les enfants sont très épanouis ; ils savent dire merci et bonjour en français. Au Laos pratiquement tous les enfants sont scolarisés, chaque petit village ayant sa propre école.

L'accueil des Laotiens a été très chaleureux et beaucoup d'anciens sont venus nous parler français. Pour eux c'était une joie et une fierté de ne pas avoir oublié notre langue depuis 40 ans.

Thérèse Lucas-Potier



L'école de Soctrang (Sud-Vietnam) (Février 1994)



La route qui nous mène à Soctrang est relativement bonne. Il faut passer deux bacs ; aujourd'hui nous avons beaucoup de chance, l'attente n'est pas trop longue. La végétation est particulièrement luxuriante et la récolte du riz bat son plein. On le voit étalé sur le bord des routes, gardé et brassé consciencieusement par les femmes accroupies, insensibles à la circulation intense.

Arrivés à la nuit tombée, nous n'avons pas pu voir les enfants. Mais dès 7 heures le lendemain matin, ils étaient présents et la classe commençait. Les enfants de la léproserie dont nous nous occupons ont une classe à part, dont le toit de fibres végétales va être refait incessamment grâce à notre subvention. Tout à côté va être construit un petit atelier d'apprentissage de couture pour les grandes filles. Nous voulons financer ce petit atelier mais il manque encore l'argent pour l'achat des machines à coudre (1). Les enfants nous accueillent avec joie. Ils sont épanouis et semblent avoir fait beaucoup de progrès. Sœur Sylvie qui dirige cette maison avec compétence et bonté nous emmène voir aussi l'école de nos petits Cambodgiens.

(1) Prix d'une machine à coudre à Saigon : 60 dollars.



C'est une école en bambou au sol de terre battue, à quelques kilomètres de Soctrang. Les enfants y viennent régulièrement par de petits sentiers de brousse. Ils n'hésitent pas à faire souvent 5 ou 6 kilomètres, conscients de leur chance d'être scolarisés et sachant aussi qu'ils pourront manger à leur faim et emporter un supplément de nourriture pour leur famille. L'école peut recevoir un maximum de 37 enfants. Les

besoins sont plus importants, ce qui nécessite un cours le matin et un autre l'après-midi. C'est beaucoup de travail pour le professeur. Les résultats sont bons ; les enfants font de rapides progrès. Là aussi, grâce aux dons, nous voulons améliorer l'état de l'école, car à la saison des pluies les enfants ont les pieds dans la boue et il pleut sur leurs cahiers.

Thérèse Lucas-Potier

L'orphelinat de Phu My (Saigon)



Le général Simon, Thérèse Lucas-Potier, Irène Duarte

Depuis 1875, Phu My a été un refuge pour les vieillards sans abri et les orphelins. Bien que parmi cette population il y ait toujours eu un nombre substantiel d'handicapés de tous les âges ce n'est qu'en 1975 que Phu My est devenu un centre au service des orphelins handicapés mentaux exclusivement.

Sœur Elisabeth Lê-Thi-Thanh a été nommée directrice de cet établissement en juillet 1989 par le département du Travail, des Invalides et de l'Action sociale d'Ho-Chi-Minh-Ville. Depuis cette date l'orphelinat a progressé dans tous les domaines.

Il y avait 41 employés en 1989, aujourd'hui 125 !

Ce nombre semble important, mais en fait il est loin d'être suffisant. Car

parmi nos protégés 130 d'entre eux sont alités en permanence. En moyenne 2 000 couchés par jour sont utilisées par ces enfants.

L'orphelinat abrite et éduque actuellement 270 enfants qui ont été abandonnés pour la plupart des cas dans les hôpitaux.

Selon leur capacité, leur âge, nous aidons les enfants à être plus autonomes dans leur vie de tous les jours.

Tous les enfants, d'une manière ou d'une autre, ont besoin de passer dans différents services :

- Santé,
- Réhabilitation,
- Education primaire,
- Formation professionnelle.

Notre but est de les réinsérer dans la



Terrain de jeux

population active, quand cela est possible.

Afin d'éviter de nouveaux abandons, nous organisons des cours de formation, pour que les personnes ainsi formées puissent ouvrir des garderies et classes maternelles dans les différentes provinces du pays.

Les parents auront ainsi la possibilité de travailler et d'élever leurs enfants.

Car malgré tout ce qu'on peut leur offrir pour leur développement, rien ne viendra remplacer l'amour, la tendresse des parents, pierre d'angle essentielle pour l'épanouissement harmonieux de chaque enfant.

Si tout se passe bien, fin 1994, nos plus grands, 8 jeunes hommes et

8 jeunes filles vivront ensemble et formeront ainsi la première communauté d'adultes. Là ils travailleront sur 1 hectare, cultivant thé, café et autres arbres fruitiers. Dans 2 ou 3 ans ils seront totalement indépendants.

Autre projet, mais lointain encore pour nos plus jeunes, nous aimerions créer une ferme école, hors de la ville, libérant ainsi l'espace nécessaire à l'ouverture d'une garderie et école maternelle pour les enfants handicapés mentaux d'Ho-Chi-Minh-Ville.

Pour tout ce qui a été réalisé jusqu'à présent nous devons remercier tous les bienfaiteurs qui nous ont aidés. Nous continuerons à être dépendants de leur soutien pour nos projets.

Irène Duarte



Sœur Elisabeth.

Histoires vraies, toujours vraies

La France veut me chasser

(Extrait de la revue du Centre France Asie, 1992)

"J'avais quatre ans à peine, le 17 avril 1975, je me trouvais seul avec ma grand-mère à Phnom Penh. Elle m'a pris par la main et nous sommes partis sur les routes sous la menace des Khmers Rouges. Mes parents, mon frère, mes sœurs sont sans doute partis eux aussi, jamais je ne les ai revus. Grand-mère et moi avons survécu à la cruauté des Khmers Rouges. En janvier 1979, nous sommes retournés à Phnom Penh, mais nous n'avons trouvé aucune trace de ma famille.

Dix ans plus tard, début 1989, ma grand-mère est décédée. Je n'avais plus personne. J'approchais de 18 ans et j'étais terrorisé à l'idée d'être envoyé à la guerre sur les frontières par le régime de dictature et l'armée vietnamienne qui occupait le pays. Alors je me suis enfui. Non loin de la frontière, j'ai été arrêté parce que je n'avais pas d'autorisation de circuler. En punition, on m'a envoyé de force à la frontière pour couper des arbres et faire le déminage. C'était terriblement dangereux, et cela a duré une année et demie.

Une nuit, le 29 septembre 1990, j'ai pris la fuite avec un ami et, grâce à l'aide des villageois de l'endroit, j'ai pu franchir la frontière thaïlandaise et gagner les abords d'un camp de réfugiés. Grâce à des Cambodgiens de ce camp, j'ai pu savoir que j'avais encore un oncle, le frère de ma mère, qui était en France. Je lui ai écrit et il m'a fait venir en France. Je suis arrivé le 20 novembre 1990. Malheureusement, l'OFPPA a rejeté ma

demande en avril 1991, puis la Commission des recours en septembre 1991. En novembre 1991, la préfecture m'a dit qu'il fallait partir et a averti mon employeur qui n'a pas pu me garder.

Je n'ai que 21 ans. Le seul lien familial qui me reste au monde est mon oncle chez qui je vis et près de qui j'ai pu retrouver un peu de chaleur familiale. Je veux rester auprès de mon oncle. Mais le gouvernement français veut me chasser. Je vous demande de comprendre ma peur. Je suis trop marqué par tous les malheurs de mon enfance. Je vous supplie de me donner l'autorisation de rester en France et de travailler."

Je l'ai renvoyé de force au Vietnam

(Extrait de la revue "Réfugiés" du HCR, 1993)

Hugh Walker, de juillet 1990 à avril 1992, a travaillé au bureau d'examen des demandes de statut de réfugié au gouvernement de Hong Kong et a personnellement étudié des centaines de demandes individuelles de Vietnamiens.

"Je n'en reviens pas encore - après une heure, à peine ! Mais pourquoi n'ai-je pas voulu croire à son histoire ? Comment ai-je pu douter qu'il ait été interrogé, menacé, battu, torturé, emprisonné ? Moi qui vis tranquille, bien payé, à Hong Kong, pays libre. Juger qu'il ne sera pas persécuté de retour au Vietnam, un pays où je n'ai jamais mis les pieds ! Qu'est-ce que je fais des communistes, du communisme, de la persécution, de la pauvreté même ? Ai-je jamais été forcé de prendre parti contre mon gré, vécu la

tyrannie, connu la guerre civile ? Ai-je déjà souffert du fait de ma nationalité, de ma race, de mon milieu social, de mes croyances ou de mes opinions politiques ? Mon chef et les autres membres du bureau, visitant le Vietnam en déplacements officiels organisés par les communistes, sont retournés convaincus que ces craintes de persécution n'étaient plus fondées sur rien, comme si le temps à lui seul avait tout arrangé, comme si le régime avait changé ! "Oh, la torture... Tout est relatif !", ont-ils commenté, "il y a torture et torture, tout le monde au Vietnam est battu lorsqu'il est gardé en détention !" Comment étais-je si sûr que ce qu'il disait n'était que mensonges ? Comment pourrait-il jamais passer à travers les mailles des filets si serrés de nos interrogatoires ? Etais-je si sûr qu'il n'avait fui que la pauvreté, non la persécution ? N'avait-il pas déjà été assez mortifié pour que je lui accorde la liberté ? Avais-je perdu tout sentiment de miséricorde pour lui refuser le bénéfice du doute ? Oh ! me disais-je, j'avais déjà entendu ça, par d'autres à qui on avait conseillé, discrètement, de se fabriquer un récit à toute épreuve qui les ferait entrer sans équivoque dans les limites étroites de la définition du réfugié ! Pensez-vous ! Je l'ai renvoyé de force au Vietnam ! Mais là-bas, qui va le protéger ? Le HCR peut-il surveiller plus d'une ou deux personnes sur vingt parmi celles qui rentrent ? Comme on ne peut pas revenir sur ce qui a été fait, je prie mes amis qui continuent de se prononcer sur le sort de ceux qui sont encore dans l'expectative : "S'il vous plaît, soyez plus généreux que moi et octroyez-leur le bénéfice du doute."



Nouvelles brèves du Vietnam

● Sur les 72 millions d'habitants, la moitié a moins de 19 ans, 8 millions sont sans emploi ou sous-employés, dont 500 000 soldats démobilisés lors de l'évacuation du Cambodge, 60 % des enfants ne sont pas scolarisés (parce qu'il n'y a pas assez d'écoles, que la scolarité n'est pas totalement gratuite et que les enfants travaillent pour aider leurs parents).

● Depuis 1990 cent mille travailleurs sont rentrés d'Europe de l'Est ; quatre-vingt-dix mille sont inemployés. En 1994, selon les négociations en cours, soixante-dix mille pourraient repartir vers les pays arabes. Le salaire de l'ouvrier s'élève à 120 dollars, dont 30 à 50 sont retenus pour payer les dettes du Vietnam à l'Etat-hôte.

● L'assemblée nationale a voté, à la mi-juillet 1993, une nouvelle loi sur la terre, en vertu de laquelle le sol appartient au peuple tout entier (c'est-à-dire à l'Etat) et peut faire l'objet de baux de longue durée :

- vingt ans pour les rizières et les terres consacrées aux cultures de plantes annuelles,
- cinquante ans pour les terres réservées aux cultures de plantes pluri-annuelles.

● Le Vietnam est devenu le troisième exportateur mondial de riz, avec 1,9 million de tonnes en 1992, après les Etats-Unis et la Thaïlande.

● Depuis 1990 l'élevage des vaches laitières se développe autour de Saïgon avec l'assistance technique de la France. Sept mille vaches donnent sept mille tonnes de lait, représentant 60 % de la production nationale. Les Saïgonnais consomment en moyenne 5 litres par an (contre 1,1 de moyenne nationale).

● Pour lutter contre la déforestation sauvage, un décret a interdit l'exportation de meubles artisanaux copiés d'anciens. 81 entreprises ont dû fermer.

● Depuis septembre 1993 les particuliers et les entreprises sont autorisés à ouvrir des comptes courants.

● Une ligne électrique à haute tension de 1 700 km est en construction entre Hoa Binh (Tonkin) et Saïgon. Cette opération de prestige est vivement critiquée à Saïgon, car elle ne

tient compte ni des pertes en ligne ni de l'insécurité des territoires parcourus. Sans doute s'agit-il de manifester l'aide apportée au Sud par le Nord.

● L'île de Phu Quoc a été concédée pour cinquante ans à la compagnie Koh Brothers, de Singapour, qui l'exploitera, à charge de refaire toute l'infrastructure (aéroport, routes...).

● Plus de 650 000 touristes ont visité le Vietnam en 1993. Les Français étaient les plus nombreux.

● Depuis le 1er avril 1991 la Communauté Européenne a consacré 20 millions de dollars à aider la réinsertion des réfugiés "volontaires" pour être rapatriés. Ces fonds sont accordés aux intéressés à titre de prêt par l'intermédiaire de banques locales. Mme That Peel, coordinatrice du programme international de la communauté, indique que l'opération a concerné 53 000 personnes et qu'elle prendra fin en novembre 1994.

(D'après les revues "Reflets d'Asie", "Nhân Quyền" et les journaux "Le Médecin du Vietnam", "Tin Tuc").

CONSULT

voyages

CIRCUITS AU VIETNAM

SAIGON - MYTHO - DANANG - HUE - BAIE D'HALONG - HANOI
De septembre 1994 à mai 1995

13 JOURS 10 560 F
Vols réguliers + hôtels 1ère cat. + pension complète (base USD = 5,90 FF)

CONSULT VOYAGES, Tour Opérateur n°1 sur cette destination, vous propose des circuits tout compris par petit groupe de 20, mais si vous êtes au moins 15 un devis particulier peut vous être établi selon votre propre programme.

CONSULT VOYAGES 16, rue Laplace 75005 Paris

Licence N° 175393

Tél. (1) 40.46.09.09

Votre contact : Virginie

AVIS DE RECHERCHE

M. Claude Thelliez, 45 rue de la Motte, 59320 Haubourdin, **recherche toute personne capable de donner des renseignements sur M. Hubert Cavory, tué à Luong Hoa (Cochinchine) le 2 juin 1949. Il recherche notamment MM. Robert Bachot et Maurice Cordier, sous-officiers à la 1ère Batterie du 10e Régiment d'Artillerie Coloniale.**

L'ACUF, 26 rue Saint-Joseph, 75002 Paris, **recherche toute personne capable de donner des renseignements sur le maréchal des logis chef Jean-Raymond Brefort, du 1er Régiment de Chasseurs, porté disparu (préssumé prisonnier) à Thung Khe (Tonkin) le 9 juin 1952.**

M. Raymond Sabourin, Lamairé, 79600 Airvault, **recherche toute personne capable de donner des renseignements sur M. Marcel Cavellier, tué à Binh Luong (Cochinchine) le 24 mai 1947.**

Mme Isabelle Wuest, 13 rue des Fossés Saint-Marcel, 75005 Paris, **recherche M. Nguyen Van Diem, venu en France en 1954.**

M. Pham Van Ngo, 78 Banh Van Trân, Phuong 7, Quận Tân Bình, T.P. Hồ Chí Minh, **recherche Mme veuve Ritaly, née Pham Thi Tam, rapatriée en France en 1954.**

Le docteur Michel Tassin, 1 place du Général-de-Gaulle, 89690 Chéroy, **recherche M. Diep Hao, né le 3 janvier 1963 à Saïgon, boat people parti de Rach Gia en 1978.**

Mme Murielle Gouguet, 32 rue Julien-Guillemin, Etrechy, 18800 Baugy, **recherche M. Thich Phan Khac, né le 4 juin (?) à Hué (Annam), engagé dans l'armée le 1er février 1951, stagiaire à la Base d'Avord (Cher) en 1956.**

Mme Nicole Daudin, 32 rue Jean-Rostand, 94370 Noiseau, **recherche Mme Suzanne Coissandeau. Dernière adresse connue à Saint-Maur des Fossés en 1970.**

Mme Kei, 13 rue des Alisiers, 44300 Nantes, **recherche toute personne capable de lui parler de son mari, le tirailleur (ivoirien) Gabriel Kei, récemment décédé, qui servait au 6e Régiment d'Infanterie Coloniale (1er Bataillon, 6e Compagnie) en Indochine d'octobre 1951 à octobre 1953.**

M. Jean Roser, 39150 Entre-Deux-Monts, **recherche des anciens du 6e Groupe de Spahis Marocains au Tonkin et en Annam de 1949 à 1951.**

M. Gérard Brett, 27 Les Neuillis-de-Doue, 77510 Rebais, **recherche M. Rémy Tison ainsi que les anciens cadres des postes de supplétifs de Vu Ha, Dong Linh, An Hiep, du secteur de Ninh Giang, de 1951 à 1953.**

M. André Bigot, 61370 Sainte-Gauburge, **recherche M. Henri Rossi, qui fut caporal-chef à la Base Militaire de Hai Phong de 1947 à 1949. Dernière adresse connue : 14 route Saint-Pierre de Féric, Nice, en 1952.**

M. Thong Thene, chez M. Robert Souvannarith, 7 rue Leblond, 70000 Vesoul, **recherche M. Biotais, qui fut lieutenant à Paksane (Laos) de 1950 à 1954.**

Le colonel Marie Favre, La Chaize, 42260 Crémeaux, **recherche le capitaine Jean Souchet (orthographe non sûre), qui fut au Laos, notamment dans la région de Vientiane, de 1952 à 1957, ou toute personne ayant connu cet officier.**

M. Maurice Fuhs, 18 bis rue Erckmann-Chatrion, 57360 Amnéville, **recherche M. Yvan Tatchenko, qui servit à la 72e CCT à Saïgon en 1949.**

M. Passet, 32 rue de Bel Air, 44680 Sainte-Pazanne, **recherche des anciens du 2e Bataillon Thai à Lao Kay en 1950, de la 71e CQG à Hanoï en 1951, du 29e BMTS à Quang Yen en 1951-1952.**

M. Claude Pialoux, 10 avenue Maréchal-Foch, 63120 Courpière, désireux d'organiser une réunion des anciens du Commando du Bataillon de Marche du 35e Régiment d'Infanterie en 1947-1948, **recherche MM. Robert Bricout d'Anzin, Maurice Noyelle de Calais, Robert Guerlet d'Hénin-Liétard, Royer de Saint-Florentin, Jean Turlan du Perreux-sur-Marne, Alcide Lepage de Chauvigny, Perrier de Corbeil, Vandewoerde, Kaufman, Papounyos, Guinard, Hautier, Melo, Bernard, Perry, Laruade.**

M. Jacques Lambertson, Escoursolles, 40410 Pissos, **recherche Mme Huynh Thi Vang qui habitait 42 rue Larégnère à Saïgon en 1951.**

Mme Gisèle Martinet, 12 rue Moquin-Tandon, 34000 Montpellier, **recherche Mme Laurence Richard, fille du docteur Jean Richard, ancien médecin à Hai-phong et à Hué. Dernière adresse connue : 13 bis rue d'Aumale, 75009 Paris.**

M. François Marti, 18 rue Adrien Hamon, 66000 Perpignan, **recherche toute personne capable de donner des renseignements sur M. Pierre Michel, de la 6e Batterie, S.P. 60 307, disparu ou prisonnier le 8 ou le 18 mai 1954.**

Mme Françoise Carteirac, 20 rue Oswald-Larroque, 83200 Toulon, **recherche toute personne capable de lui parler de son père, le commandant Marcel Mattei, qui servit en Indochine de 1941 à 1946 à Nhatrang, Tong, Chapa et combattit dans la colonne Alessandri. Peut-elle retrouver les officiers suivants : commandants Prugnat, Rouy, Lajoie, capitaine Charbonneau, lieutenant Chambon, aspirant Becq et Toquoy ?**

M. Michel Bussière, 160 rue Monsarrat, 59500 Douai, **recherche toute personne qui pourrait l'aider à écrire la biographie du colonel Robert, décapité par les Japonais à Lang Son le 12 mars 1945.**

M. Roland Chateau, 6 impasse de la Gazonniers, 85300 Challans, Tél. : 51.93.35.73, **recherche des anciens du 8e BIC à Nantes (1950-1951) : MM. Constant, Lafont, Perez, et des anciens du 3e Bataillon de Marche du 3e RTA au Tonkin (1952-1953).**

Melle Annie Moisan, 27 rue Mayet, 75006 Paris, **recherche pour un travail historique des anciens parachutistes du GCMA. Elle demande à entrer en relations avec l'association des Nungs en France.**

Danielle et Pierre Guillermit, 101 rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. 45.51.48.63, **proposent d'effectuer des travaux de télésecrétariat, TTX, PAO, traduction et secrétariat franco-vietnamiens, recherches documentaires et iconographiques, reportages.**

Pour une réfugiée vietnamienne naturalisée française, quinze ans d'expérience administrative à Paris, l'ANAI **recherche un poste à mi-temps de secrétariat sur machine à traitement de texte.**

Les villages d'enfants SOS au Vietnam

- Les deux premiers villages d'enfants SOS ont été implantés au Sud Vietnam : à Go-Vap, dans la banlieue de Saigon, en 1969, à Dalat en 1973.

- En 1975, lors de l'invasion communiste, les deux villages SOS furent fermés et les enfants dispersés. Toutefois, après quelques recherches, la plupart furent retrouvés et soutenus depuis l'Europe.

- En 1987, le mouvement SOS a pu être relancé avec l'accord du gouvernement. Un comité des villages d'enfants SOS du Vietnam a été créé à l'initiative du président de la Fédération internationale des villages d'enfants SOS, Helmut Kutin. Tout s'est fait alors très rapidement avec l'appui

des associations internationales de soutien, parmi lesquelles l'Association française des villages d'enfants SOS dans le monde.

- En 1989, réouverture du village SOS de Dalat, remis en état et étendu. Capacité d'accueil : 150 enfants.

- En 1990,

• ouverture du village SOS de Hanoï. Capacité d'accueil : 160 enfants.

• réouverture du village SOS de Go Vap, entièrement reconstruit. Capacité d'accueil : 200 enfants.

- En 1991, ouverture du village SOS de Vinh. Capacité d'accueil : 150 enfants.

- En 1993, ouverture du village SOS de Danang. Capacité d'accueil : 150 enfants.

Dès 1994 vont être mis en chantier deux nouveaux villages SOS à Hai-phong et à Minh Hai, au sud de Saïgon. Ce qui portera la capacité globale d'accueil à 1 200 enfants.

Les besoins au Vietnam demeurant considérables, l'Association française des villages d'enfants SOS dans le monde apportera sa contribution à de futures réalisations, dans la mesure de ses moyens financiers.

Vous pouvez lui adresser vos dons, 6 cité Monthiers, 75009 Paris, tél. 45.26.71.79.

1994, Année Lyautey

(Communiqué de l'Association Nationale Maréchal Lyautey
BP 3851, 54029 Nancy Cedex - Tél. : 83.56.20.00 - CCP Nancy 85 20 N)

Trois anniversaires justifient de faire de 1994 l'année Lyautey. C'est d'abord le 140e anniversaire de la naissance, le 17 novembre 1854 à Nancy, de ce grand Lorrain toujours soucieux de la grandeur de la France.

C'est aussi le 60e anniversaire de sa mort le 27 juillet 1934 à Thorey-Lyautey (54) et de ses obsèques nationales à Nancy.

C'est également le 100e anniversaire de son départ au Tonkin. A 40 ans, c'est un tournant décisif dans sa vie et dans sa carrière. Lyautey assoiffé d'action subissait la vie morne des garnisons ; il s'ennuyait. La publication en 1891 de son article "Du rôle social de l'officier", jugé révolutionnaire, a fait scandale et l'a fait mettre "sous le boisseau". Et voilà qu'intervient sa mutation au Tonkin. Là-bas, à l'école de Galliéni, il va découvrir sa vocation coloniale : une passion qui ne le quittera plus. Ses réalisations au Maroc étonnent encore aujourd'hui.

Aussi, en 1994, évoquer cet "animal d'action" comme il se définissait lui-même, c'est évoquer avec fierté la grandeur de la France et l'œuvre immense, humaine et généreuse qu'elle a accomplie outre-mer.

Maréchal de France, membre de l'Académie Française, ministre de la Guerre (1916), résident général au Maroc (1912-1925), commissaire général de l'Exposition coloniale de 1931 et, preuve de l'intérêt qu'il portait à la jeunesse, président d'honneur de toutes les fédérations du Scoutisme français, Lyautey fut un précurseur.

Sa vie et son œuvre symbolisent l'esprit d'équipe et l'esprit d'entreprise si nécessaire aujourd'hui et son exemple peut toujours servir de référence.

Cérémonies sous le haut patronage du ministre d'Etat, ministre de la Défense

Mardi 10 mai à Paris

10h30 : Messe et dépôt de gerbes aux Invalides.

Dimanche 10 juillet à Thorey-Lyautey

10h30 : Messe et cérémonie au mémorial.

Samedi 8 octobre à Nancy

Inauguration d'une statue du maréchal Lyautey.

L'Union générale des sous-officiers et anciens sous-officiers de l'Armée française (Société de Secours Mutuels et de Retraite), approuvée par l'Etat en 1897, aura bientôt un siècle d'existence.

Son objectif principal est de resserrer les liens entre ses adhérents. Forte à une époque de 14 000 membres, elle cherche à créer des nouvelles sections sur le territoire national, elle propose à ses adhérents deux formules de retraite complémentaire. L'une, partie intégrante de l'Union avec un plafond financier, l'autre, sans aucun plafond, par un accord avec un groupe d'assurance national. Dans l'un ou l'autre cas, la gestion est assurée complètement et bénévolement par l'Union.

Pour tous renseignements, adresser votre carte de visite à l'UGSO, 37 rue Franchet-d'Esperey, 58000 Nevers, tél. 86.37.13.27.

Pour compléter son organisation, l'Union souhaite des correspondants dans différentes régions, disponibles et bénévoles, souhaitant par leur action rendre service à leurs camarades militaires.

CARTES DE L'INDOCHINE FRANCAISE

(en vente au siège, au prix de 130 F la carte, port compris)

Carte physique et politique

échelle 1. 1 600 000°

Couleur, papier glacé

72 cm x 60 cm

de Pierre Deffontaines

agrégé d'histoire et de géographie

docteur ès lettres

Carte ethnolinguistique

échelle 1.200 000°

Couleur, papier glacé

80 cm x 57 cm

dressée sous la direction de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, dessinée et publiée par les Services géographiques de l'Indochine (tirage février 1949).

BON DE COMMANDE

à retourner à l'ANAI - 15, rue de Richelieu - 75001 Paris (accompagné du chèque correspondant)

M. Adresse

Commande :

..... ex. de la carte : "Physique-Politique"

..... ex. de la carte : "Ethnolinguistique"

Livres en vente au siège

• de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères :

- **DES HOMMES DEBOUT**

Dans cet album abondamment illustré, devenu introuvable, Monseigneur Seitz se penche avec réalisme sur le drame des Montagnards du Sud-Vietnam.

• du Révérend Père Simonnet, des Missions Etrangères :

- **TIBET ! Voyage au bout de la Chrétienté (*)**
- **LES DIX SAINTS MARTYRS FRANÇAIS DU VIETNAM**

(*) A partir de Hanoï

• de Jacques Vernet et Pierre Ferrari :

- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954**

(Album 196 pages - 193 photos).

• de René Bail :

- **INDOCHINE 1953-1954 - Les Combats de l'impossible**

(Album 252 pages - 320 photos).

• de Truong Vinh Le :

- **VIETNAM OU EST LA VERITE ?**

• de Pierre Dufour :

- **LES SOLDATS DE L'ESPOIR**

L'action humanitaire des Armées (Album 252 pages - 320 photos).

• de Général Guy Simon :

- **LE COMMANDO D'EXTREME-ORIENT** (au profit des œuvres sociales de l'ANAI).

• Sous la direction du médecin général F. Merle

- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE**

Histoires de médecins et de pharmaciens de la Marine et des Troupes Coloniales.

• de Frédéric Hulot :

- **LES CHEMINS DE FER DE LA FRANCE D'OUTRE-MER (L'Indochine - Le Yunnan)**

Un récit captivant, une documentation exceptionnelle, de nombreuses illustrations inédites, de l'inauguration du "Saïgon-Cholon" le 27 décembre 1881 aux dernières locomotives à vapeur françaises circulant encore au Tonkin en novembre 1989, en passant par des vues impressionnantes de "La Rafale" des années 1948 à 1954.

• Editions La Regordane

- **AVIATEURS D'EMPIRE**

L'épopée de l'aviation commerciale dans la France d'Outre-Mer.

• de Minh Kim :

- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMENNE**

• de Raoul Hardouin :

- **OMBRES INDOCHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945**

• de Pierre Schoendoerffer :

- **DIEN BIEN PHU - 1954/1992, DE LA BATAILLE AU FILM**

• d'Antoine Redier :

- **DEBOUT LES VIVANTS**

L'auteur des "Cadets de Saumur" parle des jeunes Français morts pour la France en Indochine.

• de Louis et Madeleine Raillon :

- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU**

• de Danièle Flers :

- **LES ENFANTS DU NAM GIAO**

BON DE COMMANDE

à retourner à l'ANAI - 15, rue de Richelieu - 75001 Paris (accompagné du chèque correspondant)

M. Adresse

Commande :

..... ex. de : "Des hommes debout" - Prix 100F (*)

..... ex. de : "Tibet" - Prix 120F (*)

..... ex. de : "Les Dix Saints Martyrs français du Vietnam" - Prix 100F (*)

..... ex. de : "Une guerre sans fin" - Prix 175F (*)

..... ex. de : "Indochine 1953-1954" - Prix 180F (*)

..... ex. de : "Vietnam où est la vérité ?" - Prix 110F (*)

..... ex. de : "Les Soldats de l'espoir" - Prix 275F (*)

..... ex. de : "Le Commando d'Extrême-Orient" - Prix 100F (*)

..... ex. de : "Sillages et feux de brousse" - Prix 150F (*)

..... Ex. de : "Les Chemins de fer de la France d'outre-mer" - Prix 288F (*)

..... Ex. de : "Aviateurs d'Empire" - Prix 300F (*)

..... Ex. de : "200 Recettes de cuisine vietnamienne" - Prix 135F (*)

..... Ex. de : "Ombres indochinoises" - Prix 140F (*)

..... Ex. de : "Dien Bien Phu" - Prix 220F (*)

..... Ex. de : "Debout les vivants" - Prix 50F (*)

..... Ex. de : "Jean Cassaigne, la lèpre et Dieu" - Prix 165F (*)

..... Ex. de : "Les enfants du Nam Giao" - Prix 130F (*)

(*) Port compris

LA VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'AIN

Président : M. Marcel Vanel
"Les Rippes"
01240 Certines

M. Henri Poulaillon, ancien de la mission militaire française auprès du gouvernement royal du Cambodge, est mort à Divonne-les-Bains le 21 juillet 1993. Ceux qui l'ont connu garderont le souvenir d'un homme de bien.

SECTION DE L'ALLIER

Président : M. Jacques Ott
"La Font"
03220 Saint-Léon

En suivant les "Mages" le 22 janvier, les anciens et les amis de l'Indochine se sont réunis à Noyant-d'Allier pour y partager un repas vietnamien et y tirer les Rois. Les compagnons d'Indochine aiment à se rencontrer en cette petite cité pleine de souvenirs. En 1955, en effet, une forte colonie de rapatriés ou réfugiés remirent en état les corons de l'ancienne mine de charbon, et s'y installèrent pour essayer de planter à nouveau leurs racines arrachées là-bas, mais en mère-patrie cette fois-ci.

Cette fête devenue traditionnelle pour notre section a permis à tous nos adhérents et amis d'échanger oralement leurs vœux et souvenirs communs. Un grand merci à notre ami Gervais et à son équipe à qui le président avait confié le soin d'organiser cette rencontre ; ce fut une parfaite réussite. L'ambiance était excellente et tout particulièrement au moment où le palais du contre-amiral de Larminat, président d'honneur, détecta la fève royale. Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Desfougères, maire de Noyant, et son épouse, ainsi que M. Reynaud, maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule et son épouse, qui ont participé avec une très amicale concurrence à la tombola et à la vente aux enchères.

Cette réunion a permis d'enregistrer l'affiliation à notre section de plusieurs membres, tous originaires d'Indochine. Ce fut une joie pour le président et son épouse de les accueillir chaleureusement. Merci à notre ami Gervais à qui revient le droit d'être le parrain de cette "promotion".

Le début de cette année a durement endeuillé notre section. Notre ami le général Beaudonnet a eu la douleur de perdre son épouse ; notre section a tenu à lui témoigner sa respectueuse

affection par sa présence nombreuse lors de cette pénible épreuve. Notre compagnon Vantiguen nous a quittés ce 4 février ; tous ceux qui l'ont connu savent quelles étaient sa droiture et sa fidélité. Une plaque commémorative a été déposée par ses amis de l'ANAI, venus nombreux avec le drapeau.

SECTION DES ALPES-MARITIMES

Président : M. Maurice Valéry
1, boulevard Edouard-VII
06000 Nice

Notre appartenance à deux terroirs et la communion de nos cœurs "métissés" nous procurent l'heureuse occasion de fêter harmonieusement le nouvel an scolaire et la nouvelle année lunaire, tout en partageant solennellement galette des rois et friandises du Têt (Banh Têt, Banh Chung).

Pour célébrer ces événements et amorcer dans la joie, l'amitié et la solidarité la nouvelle année du Chien, une très grande majorité de la section s'est retrouvée ce 5e jeudi autour d'un très joyeux "Pho". Affluence record, combien conviviale et amicale.

Dans cette chaleureuse ambiance, sur proposition du président, et après un vote à l'unanimité, il a été décidé de se retrouver fidèlement, chaque 5e jeudi, pour un traditionnel "Pho" au restaurant Shangai, 6 rue Alsace-Lorraine à Nice (tél. : 93.88.61.46). Ces rencontres permettront de mieux communiquer toutes informations concernant notre association, notre section, nos amis, notre "pays".

Déjeuner à midi précis : Jeudi 31 mars, jeudi 30 juin, jeudi 29 septembre, jeudi 29 décembre.

Inscriptions obligatoires avec règlement préalable à adresser au président avant les dates limites suivantes : lundi 28/03, lundi 27/06, lundi 26/09, lundi 26/12 (Plat unique : "Pho" ; 60 francs).

COMITE DE BIARRITZ

Président : Capitaine Jean Lemesre
36, rue Larribau
64200 Biarritz

Le drapeau de la section ne pouvant être à la fois à Bayonne, Biarritz et Anglet lors des manifestations patriotiques (8 mai, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre), le bureau a décidé de doter le comité de Biarritz d'un drapeau.

Le dimanche 7 novembre ce drapeau fut béni par l'aumônier du 1er RPIMA de Bayonne, en présence de Madame le Ministre Alliot-Marie, marraine du drapeau, et de nombreuses personnalités civiles et militaires parmi lesquelles le conseiller départemental Max Brisson, les généraux Ancelin et Ortolano ainsi que les présidents d'associations d'anciens combattants de Biarritz. Après la bénédiction Madame le Ministre remercia les anciens d'Indochine de l'avoir choisie comme marraine et se dit très fière de cet honneur ; elle assura les Biarrots de sa sollicitude et de son soutien dans les objectifs de leur association. Un vin d'honneur clôtura cette émouvante manifestation.

Le 11 novembre, au monument aux morts de Biarritz au cours d'une prise d'armes devant le front des troupes, le colonel Tauzin, commandant le 1er RPIMA, remit solennellement le nouveau drapeau au capitaine Lemesre, président du comité de Biarritz, lequel le confia au capitaine Lay (14 citations) porte-drapeau encadré par le général Ancelin et le capitaine Villerot (compagnon de la Libération), tous trois parachutistes d'Infanterie de Marine.

Le capitaine Lemesre et les membres du comité de Biarritz remercient tous les généreux donateurs connus et inconnus qui ont permis l'acquisition de leur drapeau.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHONE

Président : Colonel André Grousseau
16, avenue des Belges
13100 Aix-en-Provence

13 novembre : Aix

Prise d'armes au lycée militaire en présence du colonel Gibou et du professeur Bernarsoni. Colonel Grousseau et porte-drapeau.

27 novembre : Saint-Rémy de Provence

Inauguration du square de Diên Biên Phu en présence de la Princesse Deo Nang To représentante de l'association des Thais en France. Détachement militaire et musique. Dévoilement de la plaque du "Square de Diên Biên Phu". Pose d'une seconde plaque en hommage aux combattants d'Afrique, du Levant, de Corée, d'Indochine et de toutes les opérations extérieures. Dépôt de gerbes et allocutions par le

général René de Biré, président de l'association nationale des anciens de Diên Biên Phu, et Serge Pampaloni, maire de Saint-Rémy et conseiller général. Nombreux présidents d'association. Délégation et drapeau de l'ANAI.

10 décembre : Aix

Dans le cadre des conférences organisées par l'ANAI, M. Pierre Messmer, ancien Premier ministre, et aujourd'hui président de la Fondation Charles-de-Gaulle, a répondu à une invitation conjointe du directeur de l'IEP, Jacques Bourdon, de René Hostache, président de la section régionale de l'Association nationale des docteurs en droit, et du colonel Grousseau.

Cette conférence qui avait pour thème "le retour de la France en Indochine, août-décembre 1945" a eu lieu à l'IEP dans l'amphithéâtre René-Cassin, en présence de Jean-Bernard Raimond, député d'Aix, de très nombreux élèves, d'anciens combattants dont plusieurs officiers généraux et d'universitaires.

L'ancien Premier ministre est resté debout près de deux heures, a parlé de mémoire, ne se référant que rarement aux feuillets de notes posés sur le pupitre. D'une voix forte, il a fait un bref retour en arrière sur les événements survenus depuis 1940, permettant de mieux comprendre la situation en Indochine de mars 1945 à mars 1946. Il a indiqué qu'il ne parlait pas de cette époque en tant qu'historien mais à titre d'acteur.

"Aucun de tous ces hommes qui jouèrent cette année-là des rôles de premier plan ne pensait que ce qu'ils venaient de vivre n'était que la première année d'une longue guerre qui aura duré trente ans" déclara notamment M. Messmer qui se montra plutôt modeste sur le rôle qu'il a joué personnellement pendant cette période.

Il estima que "l'histoire de la France en Indochine offre l'image d'un drame en trois actes. Un premier acte sanglant qui vit l'élimination par le Japon de la présence française, un second acte qui dura quatre mois, et un troisième acte qui s'ouvrit sur le terrifiant coup de tonnerre de la bombe atomique."

Opérant quelques retours à la réalité d'aujourd'hui, M. Messmer jugea que les deux pays avaient des affinités particulières, qui ne devraient pour autant pas obscurcir l'attitude française à l'égard du Vietnam. "Nous ne pouvons

pas, nous, gouvernement français, dire aux Africains que nous mesurons notre coopération au degré de démocratisation de leurs pays et dire en même temps au Vietnam : Vous pratiquez un communisme pur et dur mais nous vous aiderons tout de même", a conclu Pierre Messmer.

A l'issue de la conférence, Pierre Messmer a dédié son livre "Après tant de batailles", publié par les éditions Albin Michel.

21 décembre : Miramas

Le Père Noël n'a pas manqué de descendre cette année encore à la rencontre des enfants indochinois hébergés au centre Saint-Exupéry de Miramas.

L'arbre de Noël organisé par l'ANAI dans les locaux du centre social "La Carraire", place du Foirail, s'est déroulé dans la joie des enfants et de leurs parents. Après l'accueil et l'allocution de bienvenue du colonel Grousseau, projection d'un film de dessins animés (long métrage) suivi d'une collation de friandises et d'une distribution de colis.

Enfin le pot de l'amitié offert par l'ANAI aux parents et invités a clôturé cette chaleureuse après-midi. Cette belle manifestation, la gaieté de tous ces enfants, la dignité des parents et leur volonté de s'intégrer au mieux dans nos structures nationales ont été la plus grande satisfaction des anciens d'Indochine qui ont œuvré pour la réussite de cette fête.

Nous tenons à remercier tout particulièrement pour leur collaboration et leur obligeance M. Jacques Emmanuelli, adjoint au maire de Miramas, Mme Garnier, responsable du centre d'accueil Saint-Exupéry, et Mme Auguste responsable du centre social "La Carraire".

22 janvier : Callas-Cabries.

Comme chaque année nous nous sommes réunis à l'auberge de la Guérine pour y déguster la traditionnelle galette des rois et participer à un loto doté de très beaux lots.

Après son allocution de bienvenue, ayant adressé ses meilleurs vœux à l'assistance et aux familles, le colonel Grousseau a laissé son adjoint André Gauthier assurer l'animation, secondé par Charles Hervieu.

Grâce au nombre des participants et à leur générosité, nous pourrions encore intervenir au profit de nos petits Indochinois du centre Saint-Exupéry. Ce loto a donc été une distraction et une bonne action.

COMITE DE VITROLLES

Président : M. Bernard Gautier
2, allée du Galion
13127 Vitrolles

Le 20 janvier 1994, le conseil municipal de Vitrolles s'est réuni pour examiner l'appellation d'un important rond-point dont la fin des travaux est prévue en juin 1994. M. Colombani, maire-adjoint délégué auprès des anciens combattants et des associations patriotiques, a proposé la dénomination "Rond-Point des Anciens Combattants d'Indochine". Cette appellation a été adoptée à la majorité des voix. L'inauguration aura lieu le 26 juin 1994. Le colonel André Grousseau, président départemental, et les anciens d'Indochine du comité de Vitrolles remercient M. Jean-Jacques Anglade, conseiller général, maire de Vitrolles, M. Michel Colombani, maire-adjoint, M. Marcel Leiter, conseiller municipal, président du comité de coordination, ainsi que les élus du conseil municipal, qui ont permis d'instaurer à Vitrolles un rond-point du souvenir à la mémoire de nos morts en Indochine.

SECTION DU CALVADOS

Président : M. Marcel Marion
La Porte du Parc
14230 Neuilly-la-Forêt

17 janvier : Galette des rois.

21 février : Assemblée générale en présence du colonel Rottier, délégué par le général Simon, et du général Duval. Cette assemblée a été suivie d'un repas dansant.

9 mars : Messe à la mémoire des combattants de mars 1945 en Indochine à l'Abbaye-aux-Hommes de Caen.

7 mai : Cérémonie à la mémoire des combattants de Diên Biên Phu.

27 mai : Cérémonie à Condé-sur-Noireau et repas à Vire.

6 juin : Repas "baguettes" organisé par Mme Hardoin et sa famille, auquel assistaient le général Duval, le colonel Deuve, le lieutenant-colonel Ferry, M. et Mme Marcel Barba et divers autres invités.

4 juillet : Saint-Loup-Hors : dépôt de gerbe des anciens d'Indochine au monument aux morts, réception à la mairie en présence du sénateur et du

député, et repas avec les anciens combattants.

26 juillet : Vaubadon : dépôt de gerbe des anciens combattants et repas dansant.

23 octobre : Bayeux : repas "baguettes" de 128 couverts en présence du député, M. Pierre d'Harcourt.

11 novembre : Bayeux : dépôt de gerbes, réception à la mairie, remise de décorations et repas convivial. C'est M. Barba qui a eu l'honneur de lire le message du ministre des Anciens Combattants.

N.B. Le bureau se réunit tous les deuxièmes mardis de chaque mois ; une permanence est également assurée tous les samedis au siège social, de 10h30 à 12h30.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME

Président : M. Marcel Morlot
Rue de la Gare
17700 Saint-Georges-du-Bois

L'assemblée générale de la section s'est tenue au Palais des Congrès de Royan, salle de la "Grande Conche", en présence du général Royal, président d'honneur, et de Mme Lemesle, présidente honoraire. M. Dominique Bussereau, député-maire de Saint-Georges-de-Didonne, venu nous rejoindre, a rendu hommage à notre association pour ses travaux, tout particulièrement pour l'exposition "Trois siècles de présence française en Indochine" complétée par la conférence de M. Jean-Jacques Beucler. M. Bussereau pense que la présence française en Indochine reste un élément important pour l'avenir, compte tenu de la place que ce pays tiendra dans l'économie asiatique. Il est également prêt à soutenir notre association. M. Morlot le remercie, notamment pour son soutien dans la mise en œuvre de l'exposition.

Puis il fait connaître l'évolution des effectifs de la section : 180 adhérents au 10 novembre 1993, dont 45 nouvelles adhésions en 1993, 1 décès, 10 radiations. Pour aller au devant des adhérents, il sera organisé des permanences bimestrielles avec repas pour ceux qui le désirent. Le président y associera ses réunions de bureau.

M. Most, maire de Royan, dit alors sa satisfaction de voir l'association participer activement à la vie de la cité. Il invite les participants à partager le verre de l'amitié. Le vin d'honneur

offert par la municipalité permet à M. Quentin, conseiller régional, de s'adresser chaleureusement à l'assistance, ses propos montrant sa parfaite connaissance du sud-est asiatique et de l'Indochine où il retourne en mission en janvier 1994.

COMITE DE CORREZE

Président : M. Jean Juge
La Faucherie
19210 Lubersac

A l'assemblée générale du 20 novembre, le bureau a été reconduit dans son ensemble. Nous remercions toutes les personnes présentes à la réunion, surtout celles qui n'ont pas hésité à faire 50 kilomètres.

Mouvements du drapeau pour l'année 1993 : 16 sorties, dont 10 aux monuments aux morts et 6 à des obsèques d'anciens combattants.

Pour tous renseignements le bureau se tient à votre disposition. Tél. 55.98.53.00

SECTION DES COTES D'ARMOR

Président : M. Jean Le Cam
88, rue de la République
22680 Etables-sur-Mer

Le 20 février un "repas baguettes" a été organisé à Pordic par Mme Vincent, pour célébrer le Nouvel An vietnamien : "Année du Chien". Au cours de cette fête traditionnelle la section a remis à M. Clerc, président de l'association humanitaire "Les exclus du Vietnam", un colis de 20 kg de médicaments en instance d'acheminement au Tonkin.

La section a adressé au général Le Pichon, commandant la 9e DIMA, un message de soutien aux troupes à Sarajevo. Réponse : "Je sais par expérience que cette démarche va droit au cœur des soldats sur le terrain."

SECTION DE HAUTE-MARNE

Président : M. Marcel Poinsenot
52190 Villegusien-le-Lac

La section a tenu son assemblée générale à Bricon le 23 mai 1993. Elle a fait mémoire des morts de l'année : général Gabriel Bourgund, Micheline Châtel, Marcel Liégey, Robert Rousset. Après la cérémonie aux morts, la municipalité offrit un vin d'honneur et 70 convives se réunirent pour un banquet amical.

M. Félix Mierziwiak est mort à Chaumont le 20 novembre 1993. C'était un ami dont nous conservons le souvenir.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Président : Général Henry de Brancion
3, rue Toullier
35000 Rennes

Participation de membres de la section à l'arbre de Noël des enfants de l'association "Amis France-Laos", le 5 décembre 1993.

Assemblée générale de la section le mardi 14 décembre à Cesson-Sévigné, à l'amphithéâtre général Sabatier, obligamment mis à notre disposition par le général Keller, commandant l'Ecole Supérieure d'Electronique de l'Armée de Terre.

En l'absence du président, souffrant, la réunion est présidée par le général Le Gall, vice-président, en présence du général Simon, de Mme Lopez, directeur départemental de l'ONAC, du général Keller et du colonel Huon, chef d'état-major de la circonscription de gendarmerie de Rennes. Approbation des rapports d'activité et financier. Renouvellement du bureau dont le général de Brancion garde la présidence. Exposés des représentants des associations départementales des communautés asiatiques et de Mme Lopez. Intervention du président national qui met l'accent sur le souci de solidarité qui doit nous animer à l'égard des anciens combattants invalides et démunis, et sur l'action pédagogique à mener pour faire connaître l'œuvre de la France en Indochine.

Le général Le Gall évoque le calendrier prévisionnel des activités de la section en 1994 et remet à M. Souvanna, fondateur de l'association "Amis France-Laos", un chèque de 2 053,80 F envoyé par la section ANAI du Puy-de-Dôme pour participer au projet de réhabilitation du lycée Auguste-Pavie à Vientiane. De son côté, M. Synakone, président d'Amis France-Laos remet un chèque de 2 000 F, prélevé sur le bénéfice de la soirée culturelle laotienne de Bruz, à M. François Danchaud, président des Enfants du Mékong en Ille-et-Vilaine, pour les réfugiés laotiens du camp de Napho en Thaïlande.

SECTION DE LA LOIRE

Président : Colonel Marie Favre
"La Chaize"
42260 Cremeaux

Le 11 novembre 1993, à onze heures, des plaques mentionnant les noms des morts pour la France en Indochine, et réalisées par les communes, ont été

dévoilées aux monuments aux morts de Roanne (21 noms), de Riorges (un nom) et de Mably (un nom). Des délégations du comité du Roannais étaient présentes dans les trois communes, étroitement mêlées aux anciens combattants des autres guerres.

Le 25 novembre 1993, le comité de Saint-Etienne, des vallées de l'Ondaine et du Gier et de Montbrison a, en présence de nombreux élus et anciens combattants, déposé une gerbe au cimetière de Firminy, au pied de la plaque mentionnant les noms des cinq enfants de la commune tombés en Indochine (dont une infirmière : Lucienne Juste).

Le tirage des rois a été l'occasion de deux réunions familiales et amicales. La première à Saint-Etienne le 6 janvier, en conclusion de la réunion mensuelle du comité (40 participants). La seconde organisée par le comité du Roannais à Vendranges l'après-midi du dimanche 9 janvier (60 participants).

La mort a éclairci nos rangs depuis l'assemblée générale du 26 septembre 1993 ; nous ont quittés : Guy Gruet (ancien président départemental de l'Union nationale des parachutistes) ; Paul Laforge (ancien des Légions de marche de la garde républicaine) ; Jean Bayo (que la maladie avait éloigné hors département) ; et récemment Eugène Ubertalli (Légion Etrangère).

SECTION DU LOT-ET-GARONNE

Président : Colonel Pierre Laparra
Château de Labatut
47240 Bon Encontre

La section est en train de mettre sur pied en collaboration avec "l'Association des rescapés du 9 mars 1945" une grande manifestation du souvenir qui aura lieu le 10 avril 1994 à Villeneuve-sur-Lot. Toutes les associations d'anciens d'Indochine de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées sont invitées à y participer.

Nous sommes heureux de faire part de la promotion de notre camarade M. Deleporte au grade d'officier de la Légion d'Honneur.

SECTION DE L'OISE

Président : M. Michel Chanu
13, rue Coqueret
60350 Attichy

Mardi 4 janvier, vœux du président. Il souhaite, entre autres choses, que les

rivières qui débordent dans notre région n'occasionnent pas d'ennuis aux membres de la section qui habitent dans des zones inondables.

En revanche – subtilité de notre langue – le président souhaite voir les membres du comité déborder... d'imagination et d'ardeur. Un exemple à suivre dans ce domaine, celui de notre porte-drapeau René Vicaire qui, au cours de l'année 1993, a participé à 77 manifestations ou cérémonies.

1993 nous a apporté des peines : le récent décès de notre camarade Guy Lecardonnel qui avait l'estime de tous ; des satisfactions aussi : nous avons vu augmenter régulièrement le chiffre de nos adhérents. Néanmoins nous pensons tous que nous pourrions être beaucoup plus nombreux. Un effort prioritaire devra être accompli dans le domaine du recrutement. Si chacun de nos membres amenait un camarade en 1994, nous doublerons nos effectifs. Est-ce tellement irréaliste ? Non... Alors, au travail.

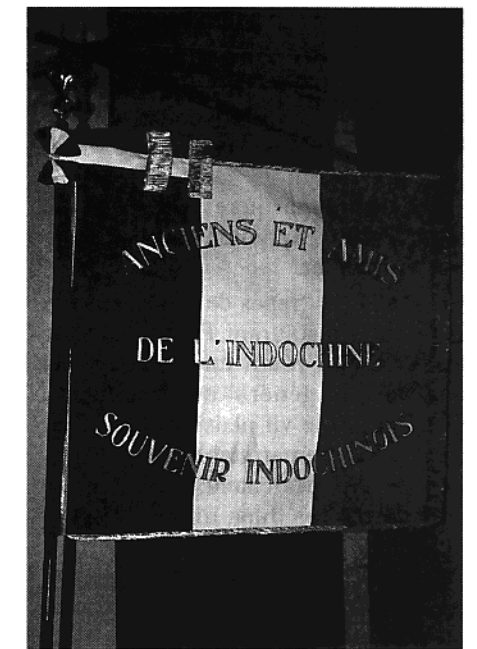
La vente de nos cartes de vœux (Mémorial de Fréjus) s'est effectuée de façon satisfaisante. Mais il en reste encore un lot important. Ne comportant aucune mention particulière, elles sont utilisables pour la correspondance courante et seront encore valables l'année prochaine et les années suivantes. On peut s'en procurer dès maintenant auprès du trésorier. Il en sera également vendu lors de l'assemblée générale. Si certaines sections de l'ANAI étaient intéressées par ces cartes, nous sommes prêts à leur en céder à un prix confraternel. Renseignements auprès du président ou du trésorier Joseph Dèves, 68 place du Général-de-Gaulle, Bâtiment B1, 60200 Margny-les-Compiègne, Tél. 44.83.57.87.

SECTION DU MORBIHAN

Président : Général Jacques Moreau
9, rue du Manoir de Trussac
56000 Vannes

Le 27 février 1994, le général Simon, président national, accompagné de Mme Boudou, rédactrice en chef du bulletin, est venu à Vannes rendre visite à la section à l'occasion de son assemblée générale et lui a remis son drapeau.

La journée commença par une messe à l'intention des défunts de la section et de tous les morts en Indochine. Elle fut célébrée par le père Courtois, ancien aumônier militaire et



membre de la section, qui, au début de l'office, procéda à la bénédiction de notre emblème.

La séance de l'assemblée générale s'ouvrit ensuite : élections pour le renouvellement du bureau, rapports moral et financier, débats consacrés au fonctionnement et aux activités. La question des parrainages d'enfants a donné lieu à un échange de vues entre les assistants et nos hôtes qui rentreraient tout récemment d'un voyage au Vietnam. Ils nous ont vivement intéressés par leurs explications et leurs témoignages.

De nombreuses questions furent ensuite posées, concernant, notamment l'affaire Boudarel et le problème des morts en Indochine dont les corps n'ont pas été rapatriés, évoqué depuis peu par la presse ; le général Simon a répondu avec une grande précision. Il termina la séance par une allocution dans laquelle il indiqua les objectifs de l'ANAI et donna des conseils utiles à la section pour orienter ses activités.

Suivit la cérémonie au monument aux morts où eut lieu la remise du drapeau à la section et un dépôt de gerbe, en présence des autorités civiles et militaires et de nombreux présidents d'associations patriotiques accompagnés de leur drapeau.

Un vin d'honneur réunit au cercle de garnison tous les participants à cette cérémonie.

Enfin un banquet de cent couverts rassembla les membres de la section dans une ambiance de chaleureuse camaraderie. Le général nous fit remarquer que notre drapeau est le premier à porter le nouveau nom de l'Association des Anciens et Amis de l'Indochine.

SECTION DE PARIS/HAUTS-DE-SEINE

Président : Colonel Guy Demaison
6, rue Claude Matrat
92130 Issy-les-Moulineaux

Deux faits marquants, en cette fin d'année 1993, appellent un commentaire particulier.

Le 26/11, le "repas de rentrée" de la section, au restaurant Foc-Ly, avenue de Suffren, a réuni une centaine de convives. Le général et Mme Simon nous ont fait le vif plaisir et l'honneur d'y assister. Remarquablement organisées par A.J. Marchand, ces agapes se sont déroulées dans une excellente ambiance.

Le 07/12, une conférence intitulée "Le Titanic et un certain iceberg", nous a été donnée par Jacques Darchen, qui nous avait déjà fait bénéficier de son talent en évoquant le souvenir de Pierre Loti. La section avait réuni un auditoire digne de la qualité oratoire et de la richesse de documentation de notre ami. Il recueillit les applaudissements nourris que méritait son exceptionnel don de conteur.

Par ailleurs, le président Guy Demaison et les deux vice-présidents Francis Auckenthaler et Claude Sainte-Claire Deville ont représenté l'ANAI à de multiples cérémonies :

- 09/11, cérémonie au Mont-Valérien pour la prise de fonctions de M.B. Monginet, nouveau préfet des Hauts-de-Seine.

- 11/11, les deux vice-présidents participent aux cérémonies, traditionnelles à cette date, au Trocadéro et à Suresnes.

- 14/11, cérémonie du souvenir au Mont-Valérien, dont la section est co-organisatrice, suivie d'une réception à la préfecture des Hauts-de-Seine.

- 13/01, cérémonie des vœux à la mairie d'Issy-les-Moulineaux, au cours de laquelle le maire a confirmé la prochaine inauguration d'un square des "Combattants d'Indochine" dans le centre de la ville.

L'ex-porte drapeau André Deljary vient de nous quitter. Guy Demaison, Claude Sainte-Claire Deville et A.J. Marchand représentaient l'ANAI, le 27 janvier, pour un adieu à ce vieux soldat, courageux et dévoué, dans une assistance qui emplissait complètement l'église Notre-Dame de la Paix de Suresnes - Cité Jardins.

Notre filleul vietnamien a gentiment envoyé ses vœux de Nouvel An tandis que les premiers versements sont partis pour nos triplés cambodgiens.

SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES

Président : M. Michel Garat
14, chemin de Canet
66330 Cabestany

Le dimanche 9 janvier 1994 plus de 150 adhérents étaient réunis pour le tirage des rois et la présentation des vœux de nouvel an. A cette occasion un loto, organisé grâce aux nombreux lots offerts, nous a permis de réunir la somme nécessaire à la finition des travaux de l'Ecole du Cœur du Hameau Hué. Merci à tous les participants.

L'année du Chien a été inaugurée le 13 février 1994 dans les locaux du collège de la Côte Radieuse de Canet où nous avons été reçus par le nouveau principal, M. Dabat. Le dragon tradi-

tionnel a ouvert la nouvelle année par ses danses sur des rythmes musicaux d'Extrême-Orient terminées sous une salve de pétards à la plus grande joie de tous.

Après les discours d'usage (en français et en vietnamien), le président a remercié Mme Franco, maire de Canet, de nous avoir reçus de nombreuses fois durant plusieurs années et lui a remis la médaille d'honneur de l'ANAI. Ensuite il a offert à M. le Principal le livre d'histoire sur l'Indochine du colonel André Teulière.

Un repas vietnamien de 200 couverts a été servi dans une salle décorée aux couleurs rouge et or de l'ANAI et du Roussillon. La soirée s'est terminée par des chants et des danses.

L'école du cœur du hameau Hué à Honai (Biên Hoa) construite par la section des Pyrénées Orientales



SECTION DU RHONE

Président : M. André Géraud
12, rue Sainte-Marguerite
69110 Sainte-Foy-les-Lyon

Nos conférences : mercredi 12 janvier : "La lèpre aujourd'hui" par le docteur Chabaud ; mercredi 26 janvier : "Images du Vietnam d'aujourd'hui", projetées et commentées par Charles Rolland.

Nos fêtes : dimanche 23 janvier, déjeuner du Têt organisé par Sœur Marie Germaine Nguyễn et la communauté du 14 chemin de Montauban, 69005 Lyon.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE

Président : M. Roger Bouvier
8, rue Saint-Germain
77400 Gouvernes

Le 2 novembre une délégation avec le drapeau participe aux cérémonies du souvenir au Temple du Bois de Vincennes et au cimetière de Nogent devant la stèle érigée en souvenir des massacres de septembre 1945 à Saïgon.

Le 9 novembre, sur invitation du préfet de Seine-et-Marne, réception en préfecture du monde combattant.

Au mois de décembre remise à une association amie, pour des villages du Nord Vietnam, d'un certain nombre d'ouvrages scolaires du niveau de l'école primaire.

Félicitations à notre camarade Jacques Thuillier décoré de la Médaille Militaire.

Date à retenir : samedi 23 avril, assemblée générale de la section au Mée près de Melun.

SECTION DU VAL-DE-MARNE

Président : Colonel René Blaise
48, rue de la Jarry
94300 Vincennes

Le général Louis Beaudonnet a eu la douleur de perdre son épouse, née Christiane Havan, décédée le 7 janvier 1994 à Maisons-Alfort. Elle était la fille du docteur Ha Van Sua, chevalier de la Légion d'Honneur, médecin-chef de l'hôpital de Tây Ninh. Elle maintenait parmi nous le souvenir de la Cochinchine.

SECTION DU VAUCLUSE

Président : M. Félix Oberstar
Villa "Les Roses"
Boulevard Paul-Pons
84800 L'isle-sur-la Sorgue

La section a tenu le 15 janvier 1994 une assemblée générale extraordinaire à la mairie d'Avignon.

M. Félix Oberstar a été élu à l'unanimité président départemental en remplacement de M. Pierre Hardy décédé le 19 novembre 1993.

La composition du bureau reste inchangée : vice-présidente et secrétaire : Mme Arlette Bonneau, trésorier : M. Jean-Jacques Facquez, trésorier-adjoint : M. Marcel Bries, secrétaire-adjoint : M. Emile Cora.

SECTION DE LA VENDEE

Président : M. Jean Gandouin
4, rue des Forges
85750 Angles

Le 17 janvier a eu lieu la prise de fonction du nouveau préfet de la Vendée. Dépôt de gerbe au monument aux morts à 9h30 avec présence de notre drapeau.

Nous sommes heureux d'accueillir à la section MM. André Morin de la Roche-sur-Yon, Alexis Tessier de Talmont, venant de Loire-Atlantique, Loïc Le Parc du Château d'Olonne, venant des Deux-Sèvres.

En raison des transformations de l'ATAC au cours de l'année, le siège de la section sera transféré à l'adresse du président.

Après une intervention auprès du ministre des Affaires étrangères, Mme Sprumont Tuyêt de Vix, qui rencontrait des difficultés pour faire revenir son fils du Burkina-Faso après sept ans d'absence, a eu une conclusion heureuse et rapide. Remerciements à la Direction des Français à l'étranger ont été formulés.

SECTION DE L'YONNE

Président : Colonel Max Coët
10, rue du Champ Vilain
Cheny
89400 Migennes

Sous la présidence du colonel Coët, le comité de Saint-Florentin s'est réuni le 20 novembre 1993 pour élire ses nouveaux responsables et notamment remplacer son président décédé. Le bureau a été reconduit et le capitaine Guy Pierquet désigné à l'unanimité comme nouveau président.

A l'adieu aux armes du colonel Girard, commandant le centre d'ins-

truction des gendarmes auxiliaires de Monetau, le colonel Coët représenta les anciens d'Indochine.

Le comité de Joigny a réuni ses adhérents en assemblée annuelle le 12 décembre 1993. Beaucoup d'excuses à cause d'une épidémie de grippe. Le président Valet a lu une lettre de remerciements des Vietnamiens réfugiés de Joigny pour l'aide apportée par les anciens d'Indochine. Le bureau a été reconduit dans son intégralité. Le pot de tradition a terminé la réunion sur une note de fraternelle gaieté.

Comme à l'accoutumée, le comité d'Auxerre a fêté "les rois" sous la présidence de Mme Cuffaut et en présence du colonel Coët. Nombreux adhérents s'étaient déplacés pour assister à cette réunion qui s'est déroulée dans une très chaleureuse ambiance.

L'assemblée générale de la section de l'Yonne se déroulera à Laborde le 1er mai 1994.

La section déplore la disparition de M. Gilbert Duciel et présente ses sincères condoléances à sa famille.

SECTION DES YVELINES

Président : Général Paul Renaud
82, avenue Fourcault-de-Pavant
78000 Versailles

La section a tenu son assemblée générale le 4 décembre 1993 à Satory en présence du général Simon et de plusieurs autorités invitées. Dans son rapport d'activités, le général Renaud a d'abord rappelé ce que sont la section (243 adhérents dont 50 asiatiques et 27 nouveaux inscrits en 1993) et les buts de l'association : Souvenir-Information-Solidarité).

Pour 1993, la section a mené les activités suivantes : accueil et soutien de la communauté sud-asiatique et principalement nung de Chanteloup : cette action a été menée de façon exemplaire par M. Freiburger et son équipe avec deux permanences par semaine et une centaine de dossiers traités. Notre solidarité s'étend à l'Association des Nungs de France qui célébrera le 29 janvier son 10e anniversaire, la fête du Têt et la remise de son nouveau drapeau par le général Fourcade.

Au plan de l'information, la section a soutenu la sortie du film "Ombre et Lumière" réalisé par l'association Phare. Il s'agit là d'un témoignage émouvant, à travers des dessins d'enfants cambodgiens, sur l'univers concentrationnaire du camp de Site 2 (Thaïlande). A deux reprises a été en outre diffusée une revue de presse

“Souvenir au Temps Présent” réalisée par Paul Leconte.

La fidélité au passé s'est traduite par la participation de nos drapeaux de section et des Nungs aux côtés de M. Freiburger, notre porte-drapeau national, à de nombreuses manifestations de la région parisienne et naturellement à l'inauguration du mémorial de Fréjus en février.

Cette année 1994 est la quarantième depuis les événements tragiques d'Indochine et ce chiffre de quarante nous interpelle en termes de survie. Souvenir : à condition de le transmettre ; information : à condition de ne pas ressasser “l'Indochine de papa” mais de s'informer et d'informer sur l'Indochine d'aujourd'hui et de demain ; solidarité : à condition de s'adresser maintenant aux jeunes qui se forment sur place ou en France. Ces trois objectifs sont l'affaire de chacun.

Le bureau de section est renouvelé : M. Tran Thuy Lan de Versailles, remplace M. Gammaire, au bureau depuis dix années, qui ne se représente pas.

L'assemblée statutaire a été suivie d'une intervention du général Simon sur les problèmes au niveau national, puis d'un film sur le Vietnam contemporain.

Un vin d'honneur pour tous, puis un repas de 92 convives ont terminé la réunion.

Un nouveau drapeau pour l'association des Nungs de France

Les Nungs réfugiés en France forment une communauté vivante et soudée, qui vient encore de nous donner un témoignage de fidélité.

Ils étaient rassemblés le 29 janvier dernier, venus de toute la France où ils sont près de 3 000, à Chanteloup-les-Vignes où ils ont fixé le siège de leur association. Ils se réunissent ainsi tous les ans à plusieurs centaines pour la fête du Têt. Mais il s'agissait aussi cette année de célébrer avec éclat le dixième anniversaire de l'association et la remise par le général Fourcade, grand croix de la Légion d'Honneur, d'un nouveau drapeau tricolore frappé à l'insigne des “Becs d'Ombrelle”. Ainsi appelait-on les partisans nungs engagés en haute région sur les arrières du Viêt-minh puis rassemblés en bataillon de “réguliers” dans l'armée française avant de passer dans l'armée vietnamienne.

Personnalités civiles et militaires, anciens combattants avec plus de quarante drapeaux, anciens du 1er territoire militaire, amis fidèles étaient ceux qui avaient répondu ce matin-là, nombreux, à l'invitation du président Tran Nhan Vay.

Cérémonial militaire dans toute sa rigueur pour commencer, avec musique du 8e Régiment de Transmissions, revue des anciens “BBO” en trois sections sur trois rangs, toutes médailles pendantes, sonnerie au drapeau et Marseillaise.

Les allocutions du député-maire et du sous-préfet ont dégagé la forte impression ressentie par tous durant cette manifestation unique de la fidélité patriotique aux liens noués il y a cinquante ans à 10 000 kilomètres de cette banlieue perturbée. Oui, les Nungs pourraient être remerciés et cités en exemple pour leur loyauté, leur courage et leur joie de vivre.

Après l'intervention du prêtre taoïste bénissant le drapeau suivant la coutume, c'est en effet cette joie de vivre qui éclatait avec la danse traditionnelle des lions, les feux de pétards et l'immense réception donnée dans la salle des fêtes voisine. Le déjeuner traditionnel nung qui suivait rassemblait plus de cinq cents couverts, mais ce n'était que le premier service. Tard dans la nuit et les jours suivants se célébrait toujours l'année du Chien qui commençait.

Les cotisations sont à adresser au trésorier, avec une enveloppe affranchie pour ceux qui désirent le timbre de l'année.

CONGRES ET ASSEMBLEE GENERALE 1994

- 15 avril 1994 à 14 heures : congrès des présidents départementaux à l'amphithéâtre Louis de l'Ecole Militaire ;
- 16 avril 1994 à 9 heures 30 : assemblée générale des adhérents à l'amphithéâtre Louis de l'Ecole Militaire.

BIBLIOGRAPHIE

La revue Historia, 25 boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. 44.51.01.01, a publié le 5 mars un numéro spécial sur la guerre d'Indochine (1946-1954). La liste des auteurs inscrits au sommaire garantit l'intérêt et l'orthodoxie des articles. Citons notamment Jean-Pierre Dannaud, Jacques de Folin, le général Gras, le colonel Le Mire, Pierre Montagnon, Raymond Muelle, Louis Stien, Charles Meyer, René Bail...

Radio-France (“Cassettes Radio France”, 75786 Paris Cedex 16) édite cinq cassettes audio sur la guerre d'Indochine (1945-1954). C'est la reproduction d'une série d'émissions de Patrice Gelinot, qui avait recueilli le témoignage de nombreuses personnalités françaises et viêt-minh. L'intérêt est

soutenu. Il est permis de regretter, comme d'habitude, le peu de place laissé, faute de témoins, à la construction des Etats associés et des armées nationales.

Michel Tauriac, président des Ecrivains Combattants, 129 rue Michel-Ange, 75016 Paris, tél. 40.71.06.95, fax : 40.71.63.43, commente les diapositives prises pendant son voyage au Vietnam à l'automne 1993. Les sections qui voudraient bénéficier de cette nouvelle méditation indochinoise doivent s'inscrire sans tarder auprès de l'auteur. Prévoir 2 heures, 200 photos, 200 spectateurs. Première présentation à l'assemblée générale de l'ANAI samedi 16 avril 1994.

Thibaut de Villers, “Cassiopée”, 23 rue de l'Avre, 75015 Paris, tél.

45.79.01.98, se met à la disposition de ceux qui veulent publier leurs souvenirs pour leur famille et leurs amis. Il les écoute, les enregistre et les édite. L'auteur reste toujours maître de ses confidences.

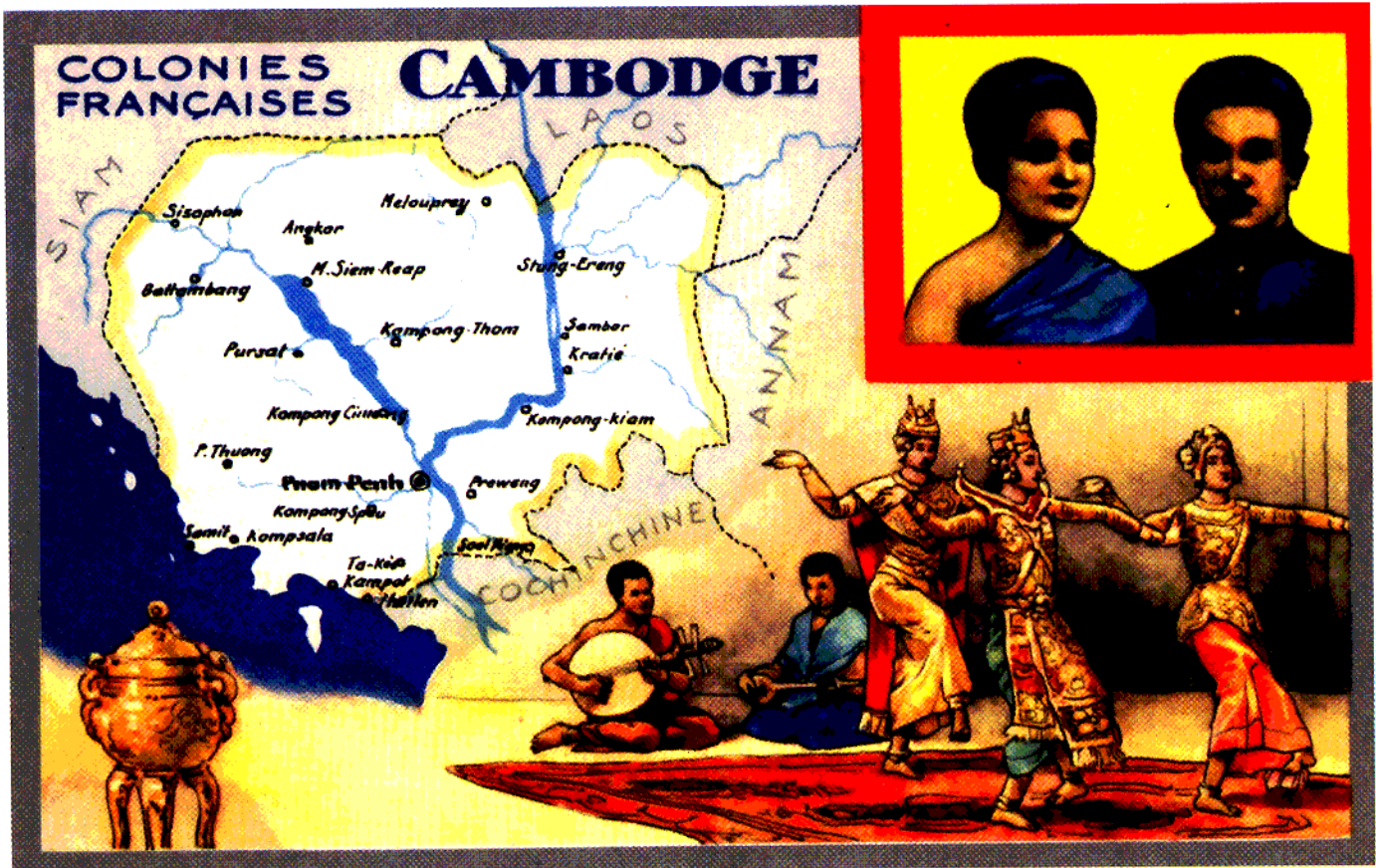
Les anciens de l'Ecole Militaire de Tong ont entrepris d'écrire l'histoire de l'Indochine entre 1940 et 1945, et notamment la longue marche de la colonne Alessandri jusqu'en Chine. L'ouvrage comportera 300 pages et sera édité par souscription au prix de 150 francs. Les souscripteurs sont invités à s'inscrire, sans envoyer d'argent, auprès du colonel Dussaix, 6 avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris. L'ANAI souhaite un grand succès à cette publication, pour l'honneur des troupes françaises d'Indochine.



SIRPA
service d'information et de relations publiques des armées

**LA COMMUNICATION
DE LA DEFENSE**

MINISTÈRE DE LA DEFENSE
SIRPA



COLONIES FRANÇAISES - Cambodge

Royaume protégé par la France, situé au sud de l'Asie, entre le Siam, le Laos, l'Annam, la Cochinchine et le golfe de Siam. Superficie 175 000 kilomètres carrés, 2 402 000 habitants (Cambodgiens) et 1 720 Français.

Capitale : Pnom-Penh.

Le climat présente deux saisons, une saison sèche qui dure quatre mois, de novembre à mars, et une longue saison pluvieuse. La température est assez égale, il n'y fait jamais froid. Pays essentiellement agricole, on y récolte surtout le riz. Dans les plaines, le poivre ; dans les régions maritimes : le coton et, sur les berges du Mekong, le tabac. On y fait l'élevage de vers à soie et le tissage. La pêche y est très abondante. Les Cambodgiens constituent une population très mêlée comprenant des représentants de toutes les races d'Extrême-Orient, mais les vrais Cambodgiens sont les Khmers, descendants des constructeurs des imposants monuments que possède la région.



FOULARD ANAI

(75 X 75 CM)

**EN VENTE AU SIEGE
AU PRIX DE 220 F
PORT COMPRIS.**

**PRIX DE VENTE
AUX SECTIONS
(PAR 10 EX.)
180 F.**